

COMITÉ DE LIAISON ET  
D'ACTION POUR LA PHOTOGRAPHIE



QUELLES  
RÉMUNÉRATIONS  
POUR  
LES  
PHOTOGRAPHERS ?

# ÉDITO

**Combien gagne un photographe aujourd'hui en France ?**

**Derrière cette question simple se cache une réalité complexe.**

**Augmentation du nombre d'images produites, banalisation de la photographie en tant que pratique, multiplication des usages non rémunérés des images, stagnation des tarifs, inflation, crise sanitaire, essor de l'intelligence artificielle générative : les photographes voient leur activité fragilisée par de profondes mutations économiques et technologiques.**

**Mais que signifie concrètement cette précarisation ? Comment construire un projet de vie lorsque les revenus sont irréguliers, difficiles à anticiper et parfois insuffisants pour couvrir les besoins essentiels ?**

En 2022, un quart des photographes interrogés vivent avec moins que le RSA, 62 % déclarent moins de 20 000 € de revenus annuels tandis que seuls 3 % dépassent les 60 000 €. Les inégalités persistent également selon le genre : les photographes non binaires figurent parmi les plus précaires tandis que, proportionnellement, les femmes perçoivent des rémunérations globalement inférieures à celles des hommes.

Derrière ces données se dessinent des trajectoires de vie. Des photographes sont contraints de délaisser la création au profit d'un emploi alimentaire. D'autres renoncent à un projet de parentalité faute de revenus suffisants. Et puis il y a celles et ceux qui quittent les grandes villes pour réduire leurs dépenses, retournent vivre chez leurs parents ou dépendent du soutien financier de leur entourage pour poursuivre leur activité.

Longtemps perçu comme une profession individuelle, le métier de photographe est aujourd'hui confronté à des enjeux collectifs qui dépassent largement la seule question de la création d'images. Conditions de travail, rémunération, protection sociale, accès au logement, parentalité, retraite ou encore santé mentale : autant de sujets qui interrogent l'avenir d'une profession essentielle à la représentation du monde contemporain.

Pour nourrir ce débat, le Comité de Liaison et d'Action pour la Photographie (CLAP) publie deux études complémentaires. La première dresse un état des lieux quantitatif des revenus des photographes vivant en

France à partir des réponses de plus de 1 000 professionnels. La seconde donne la parole à une cinquantaine de photographes afin de documenter, au-delà des chiffres, les réalités économiques et sociales de la profession, les difficultés rencontrées mais aussi les stratégies mises en œuvre pour continuer à créer et à vivre de la photographie.

À lire d'une traite ou par fragments, ces études s'adressent aux photographes eux-mêmes, aux acteurs de la commande, de la presse, de la création et des politiques culturelles, mais aussi au grand public, pour qui le métier demeure souvent mal connu. Dans un secteur où les données sont rares et les parcours professionnels divers, disposer d'un état des lieux partagé constitue une étape essentielle. Car les chiffres comme les témoignages réunis dans ces études montrent que la fragilisation des photographes ne peut être réduite à une somme de cas particuliers. Parce qu'il est impossible d'agir sans comprendre, ces études constituent une base de travail indispensable pour penser collectivement l'avenir du métier de photographe. Nous espérons qu'elles nourriront les réflexions, les débats et les initiatives à venir, afin que celles et ceux qui documentent, racontent et représentent le monde puissent continuer à exercer leur métier dans des conditions dignes et pérennes.

À vous désormais de vous en saisir, de les partager et de faire vivre ce débat.

# SOMMAIRE

## ETUDE QUALITATIVE

03	1	Qui sont les participants à l'enquête ?
05	2	Les revenus des photographes
06		Les rémunérations par genre
07		Les rémunérations par localisation
10		Les rémunérations par statut
10		Les photographes auteurs
11		Les photographes en micro-entreprise
11		Les photojournalistes pigistes
12		Les photographes artisans
13		Les rémunérations selon l'ancienneté
16	3	Les difficultés liées au métier
16		La baisse des revenus
18		L'état du métier de photographe
19		Le métier permet-il de répondre aux besoins financiers ?
20	4	Conclusions

## ÉTUDE QUANTITATIVE

24	1	Vivre de son activité de photographe
24		Un métier précaire nécessitant souvent un soutien familial
26		Multiplier les activités pour atteindre un revenu suffisant
26		Réduire ses dépenses pour continuer à exercer
27		Une charge de travail importante pour un revenu confortable
27		De hauts revenus, à quel prix ?
28	2	La baisse des rémunérations, un phénomène préoccupant
30	3	Des délais de paiement abusifs
30	4	Un droit d'auteur mis à mal
31	5	Les photographes et la presse : une situation critique
31		Des droits d'auteur au profit de piges salariales
31		Des prix en baisse
32		Des journaux et des magazines moins producteurs de sujets
32		L'effondrement du nombre de cartes de presse chez les photographes
32		La vente d'archives, une source de revenu en disparition
33	6	Vers un recul du marché de l'art français ?
33	7	Quand la gratuité devient la norme
35	8	Un temps de travail non valorisé
36	9	Le casse-tête des statuts
37	10	Un métier en manque de visibilité
39	11	L'impact du métier de photographe sur la vie privée
39		Le logement
40		La parentalité
42	12	La retraite
43	13	Quel impact de l'intelligence artificielle ?

# QUELLES RÉMUNÉRATIONS POUR LES PHOTOGRAPHES ?

# ÉTUDE QUANTITATIVE



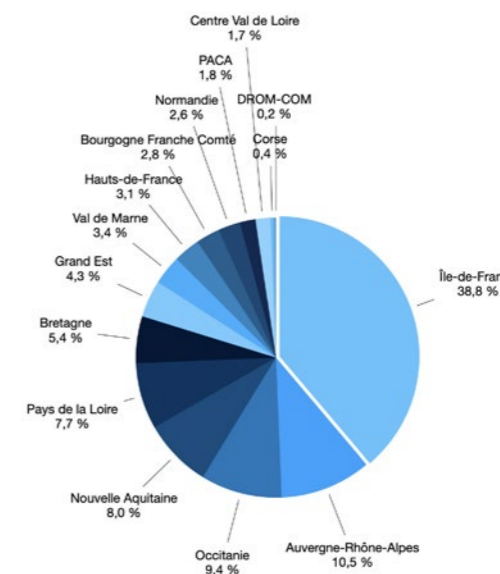
Après avoir publié, à l'automne 2023, une première étude consacrée à la présence des photographes français vivant en France dans les institutions, centres d'art et manifestations photographiques sur l'ensemble du territoire, le Comité de Liaison et d'Action pour la Photographie (CLAP) a lancé une enquête portant sur la rémunération des photographes.

Dans un contexte marqué par une inflation de +5,2% en 2022 puis de +4,9% en moyenne en 2023, le pouvoir d'achat des photographes apparaît particulièrement fragilisé. Alors que le coût de la vie augmente, les tarifs de la photographie stagnent, voire s'effondrent dans certains secteurs comme la presse. Face à ce constat, le CLAP a souhaité dresser un état des lieux des revenus et des modes de rémunération des photographes.

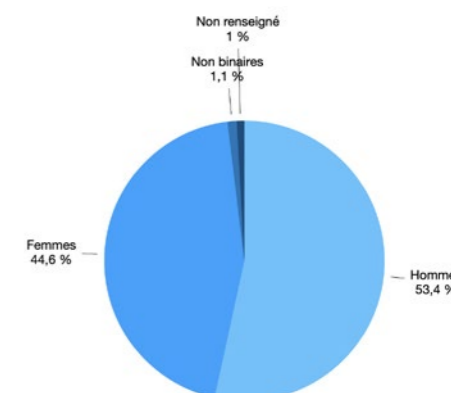
Pendant un mois, 1 035 photographes ont ainsi répondu anonymement à un questionnaire détaillé consacré à leurs revenus et à leurs conditions d'exercice.

# 3 1 QUI SONT LES PARTICIPANTS À L'ENQUÊTE ?

LOCALISATION - RÉGION	Répondants
Île-de-France	365
Auvergne-Rhône-Alpes	99
Occitanie	88
Nouvelle Aquitaine	75
Pays de la Loire	72
Bretagne	51
Grand Est	40
Val de Marne	32
Hauts-de-France	29
Bourgogne Franche Comté	26
Normandie	24
PACA	17
Centre Val de Loire	16
Corse	4
DROM-COM	2



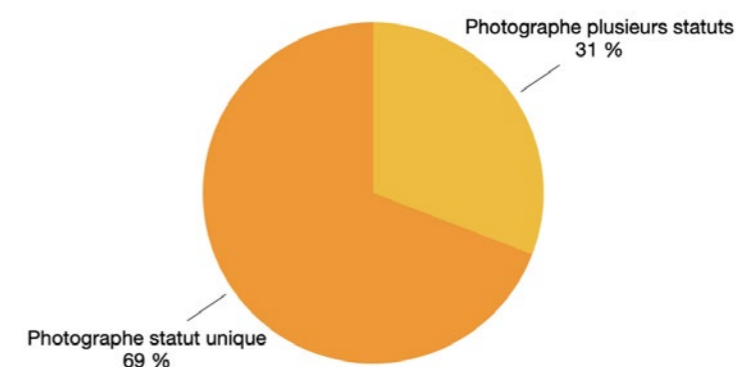
GENRE	Répondants
Hommes	553
Femmes	462
Non binaires	11
Non renseigné	9



Suite à la diffusion du questionnaire consacré à la rémunération des photographes, 1 035 photographes vivant en France ont répondu à l'enquête. Parmi eux, **38,8 % vivent et travaillent en Île-de-France**, 10,5 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 9,4 % en Occitanie. Les départements les plus représentés sont Paris (75), la Seine-Saint-Denis (93) et les Bouches-du-Rhône (13).

En termes de répartition de genre, l'enquête réunit **53,4% d'hommes, 44,6% de femmes et 1,1% de personnes non binaires** et 1% dont le genre n'a pas été renseigné.

Graphique de statut unique vs cumul statut



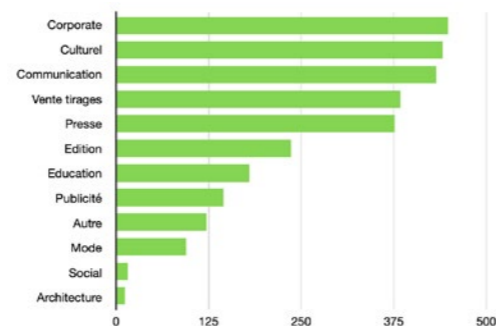
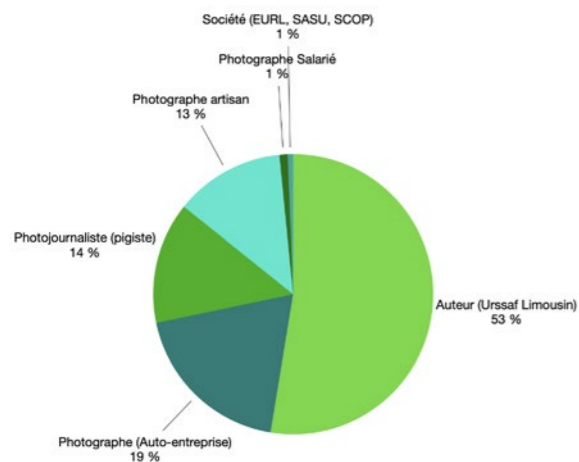
À 69 %, les répondants exercent leur activité sous un seul statut juridique et social, contre **31 % qui cumulent plusieurs statuts** : photographe auteur affilié à l'URSSAF Limousin, photojournaliste pigiste, photographe en micro-entreprise ou encore photographe artisan inscrit auprès de la Chambre des métiers.

À gauche:  
Graphique  
de répartition  
des statuts  
des répondants

STATUTS	Nombre
Auteur (Urssaf Limousin)	671
Photographe (Auto-entreprise)	244
Photojournaliste (pigiste)	179
Photographe artisan	162
Photographe Salarie	12
Société (EURL, SASU, SCOP)	8

À droite:  
Graphique  
de répartition  
des secteurs  
d'activité

SECTEURS D'ACTIVITÉ	Nombre
Corporate	448
Culturel	441
Communication	432
Vente tirages	384
Presse	376
Edition	236
Education	180
Publicité	145
Autre	122
Mode	94
Social	16
Architecture	12



4

5

## 2 LES REVENUS DES PHOTOGRAPHES

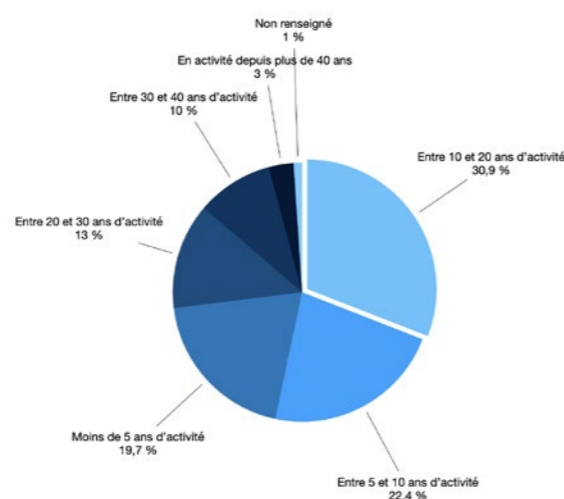
Sur l'ensemble des participants à cette enquête, **62,7 % estiment que leur activité de photographe ne répond pas à leurs besoins financiers**. Ci-dessous figurent le détail des revenus déclarés pour l'année 2022, ainsi que, pour les répondants exerçant déjà leur activité en 2019 (avant la crise sanitaire liée au Covid-19) et en 2012, les niveaux de revenus déclarés dix ans auparavant.

ÉVOLUTION DES REVENUS (net avant impôts)	REVENU PERÇU EN 2012	REVENU PERÇU EN 2019 (avant covid)	REVENU PERÇU EN 2022
Moins de 5.000€	24,5 %	23,8 %	24,8 %
Entre 5.000€ et 10.000€	14,9 %	15,6 %	18,5 %
Entre 10.000€ et 20.000€	22,2 %	21 %	19,1 %
Entre 20.000€ et 30.000€	17,7 %	18 %	16,3 %
Entre 30.000€ et 40.000€	10,5 %	11,1 %	9,4 %
Entre 40.000€ et 50.000€	5,2 %	5,1 %	5,4 %
Entre 50.000€ et 60.000€	2,8 %	2,9 %	3 %
Plus de 60.000€	2,3 %	2,5 %	3,5 %

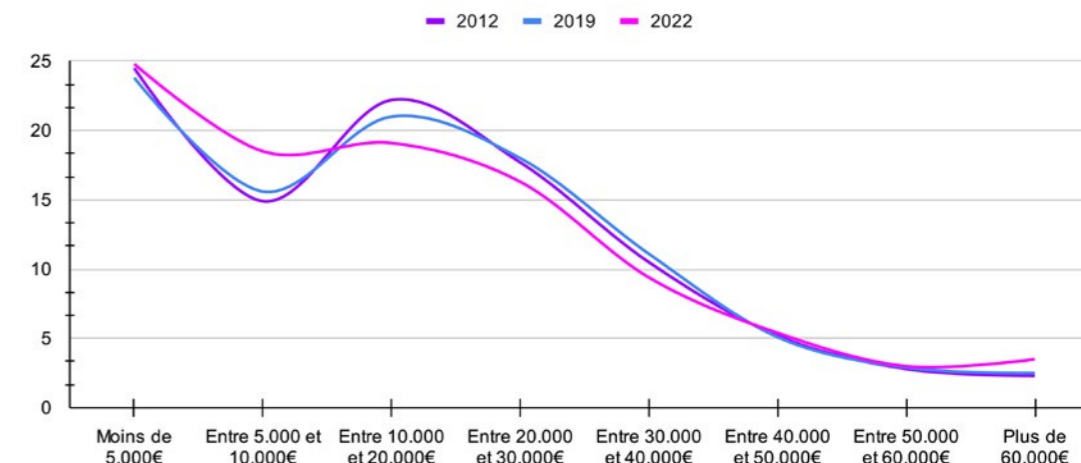
Sur les 1 276 photographes ayant participé à l'enquête et renseigné leur statut, **53% déclarent exercer principalement sous le statut de photographe auteur affilié à l'URSSAF Limousin**. Le régime de la **micro-entreprise arrive en seconde position**. De plus en plus plébiscité par les photographes indépendants pour sa simplicité administrative, ce statut reste toutefois peu adapté aux spécificités du métier. Les cotisations y sont calculées sur le chiffre d'affaires et non sur les bénéfices, les frais professionnels ne sont pas déductibles, et le plafond de chiffre d'affaires (77 000 €) limite fortement son utilisation pour certaines activités. En outre, ce régime ne permet pas la cession de droits d'auteur, pourtant au cœur du modèle économique et juridique de nombreux photographes.

En termes d'ancienneté, un peu plus de la moitié des répondants exercent depuis 5 à 20 ans. La tranche la plus représentée (30,9 %) correspond aux photographes ayant débuté leur activité entre 2004 et 2013.

ANCIENNETÉ	Répondants
Entre 10 et 20 ans d'activité	320
Entre 5 et 10 ans d'activité	232
Moins de 5 ans d'activité	204
> dont début d'activité dans l'année	15
Entre 20 et 30 ans d'activité	137
Entre 30 et 40 ans d'activité	99
En activité depuis plus de 40 ans	32
Non renseigné	11



Graphique  
d'évolution  
des revenus  
(par tranche)  
pour 2012, 2019  
et 2022



**En 2022, la tranche de revenus la plus représentée (24,8 %) correspond aux photographes percevant moins de 416 € nets par mois avant impôts**. Cette situation apparaît stable depuis 2012. Viennent ensuite 19,1 % des répondants déclarant des revenus compris entre 10 000 et 20 000 € annuels, une tranche en légère baisse par rapport à 2012 (-3 points). Ils sont 18,5 % à percevoir entre 5 000 et 10 000 €, soit une hausse de plus de 4 points en dix ans. Concernant les revenus compris entre 20 000 et 30 000 € et entre 30 000 et 40 000 €, les chiffres sont en légère baisse : respectivement 16,3 % en 2022 contre 17,7 % en 2012, et 9,4 % contre 10,5 %. Enfin, les tranches les plus élevées restent minoritaires, avec une progression légère : 5,4 % des répondants déclarent entre 40 000 et 50 000 €, 3 % entre 50 000 et 60 000 €, et 3,5 % au-delà de 60 000 €.

Par ailleurs, 16,43 % des répondants déclarent percevoir la prime d'activité et 7,54 % bénéficient du RSA activité.

# LES RÉMUNÉRATIONS PAR GENRE

6

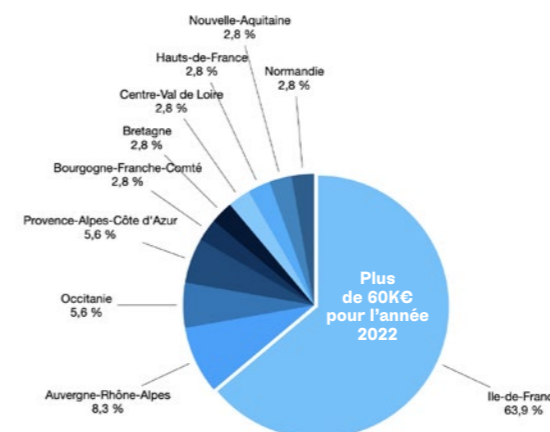
7

# LES RÉMUNÉRATIONS PAR LOCALISATION

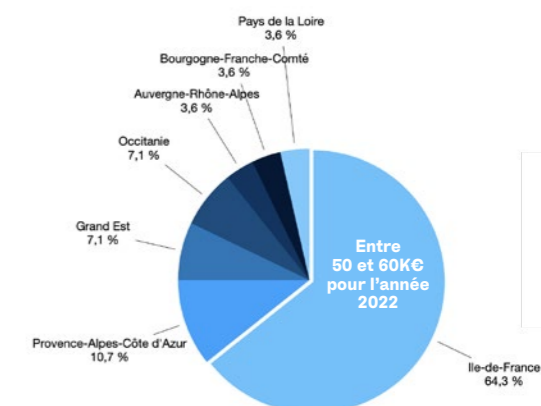
REVENUS PAR GENRE	Répondants
<b>Moins de 5.000€</b>	
Hommes	221
Femmes	133
Non Binaires	9
Non renseigné	1
<b>Entre 5.000€ et 10.000€</b>	
Hommes	90
Femmes	99
Non Binaires	0
<b>Entre 10.000€ et 20.000€</b>	
Hommes	103
Femmes	91
Non Binaires	1
<b>Entre 20.000€ et 30.000€</b>	
Hommes	132
Femmes	62
Non renseigné	1
<b>Entre 30.000€ et 40.000€</b>	
Hommes	57
Femmes	38
Non Binaires	1
<b>Entre 40.000€ et 50.000€</b>	
Hommes	38
Femmes	17
Non Binaires	0
<b>Entre 50.000€ et 60.000€</b>	
Hommes	22
Femmes	9
Non Binaires	0
<b>Plus de 60.000€</b>	
Hommes	23
Femmes	13
Non Binaires	0



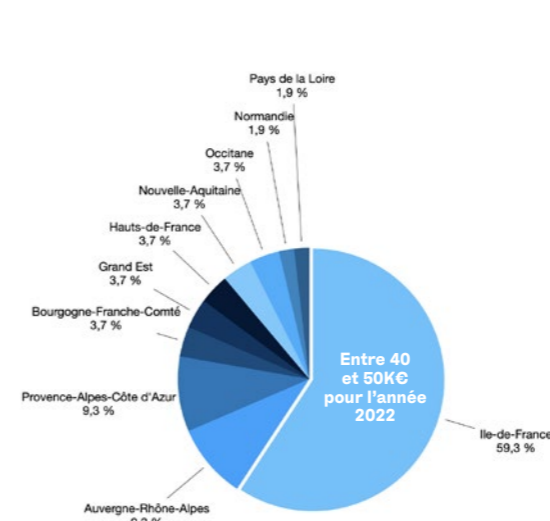
PLUS DE 60K€ / 2022	
RÉGION	Répondants
Ile-de-France	23
Auvergne-Rhône-Alpes	3
Occitanie	2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2
Bourgogne-Franche-Comté	1
Bretagne	1
Centre-Val de Loire	1
Hauts-de-France	1
Nouvelle-Aquitaine	1
Normandie	1



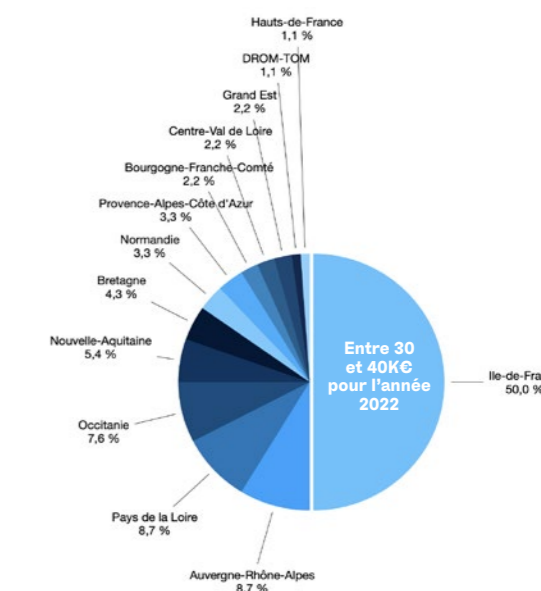
ENTRE 50 ET 60K€ / 2022	
RÉGION	Répondants
Ile-de-France	18
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3
Grand Est	2
Occitanie	2
Auvergne-Rhône-Alpes	1
Bourgogne-Franche-Comté	1
Pays de la Loire	1



ENTRE 40 ET 50K€ / 2022	
RÉGION	Répondants
Ile-de-France	32
Auvergne-Rhône-Alpes	5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5
Bourgogne-Franche-Comté	2
Grand Est	2
Hauts-de-France	2
Nouvelle-Aquitaine	2
Occitane	2
Normandie	1
Pays de la Loire	1



ENTRE 30 ET 40K€ / 2022	
RÉGION	Répondants
Ile-de-France	46
Auvergne-Rhône-Alpes	8
Pays de la Loire	8
Occitanie	7
Nouvelle-Aquitaine	5
Bretagne	4
Normandie	3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3
Bourgogne-Franche-Comté	2
Centre-Val de Loire	2
Grand Est	2
DROM-TOM	1
Hauts-de-France	1



En croisant les résultats par tranche de revenus et par genre, on constate que les **photographes non binaires figurent parmi les plus précaires**, la quasi-totalité d'entre eux se situant dans la première tranche de revenus annuels en 2022, soit moins de 5 000 €. **En proportion, les femmes perçoivent des rémunérations globalement inférieures à celles des hommes**, en particulier dans les tranches de revenus les plus élevées. Elles sont par ailleurs majoritaires dans la tranche comprise entre 5 000 et 10 000 € annuels.

# LES RÉMUNÉRATIONS PAR LOCALISATION

8

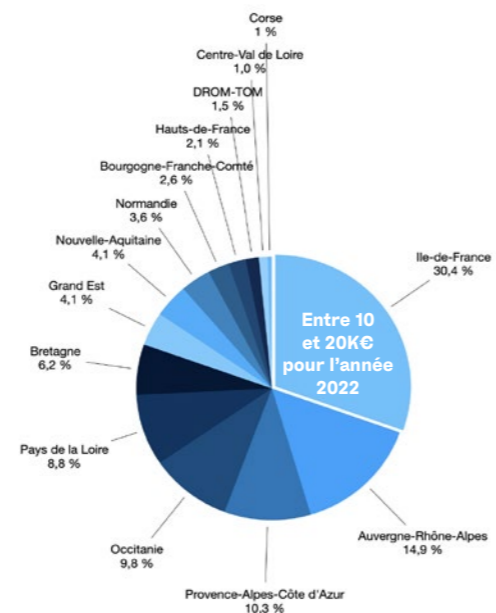
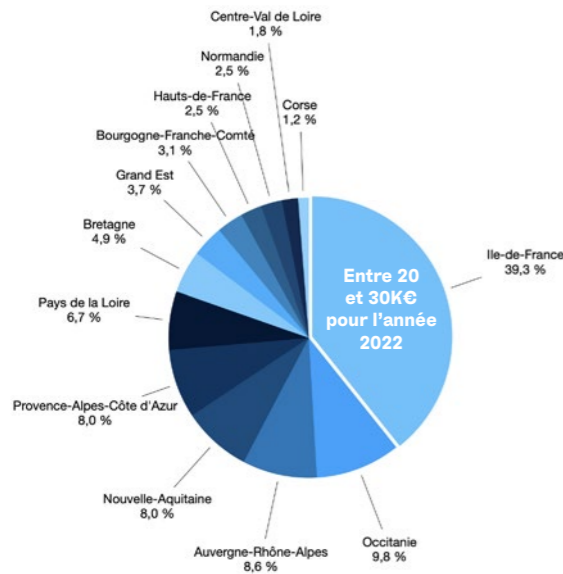
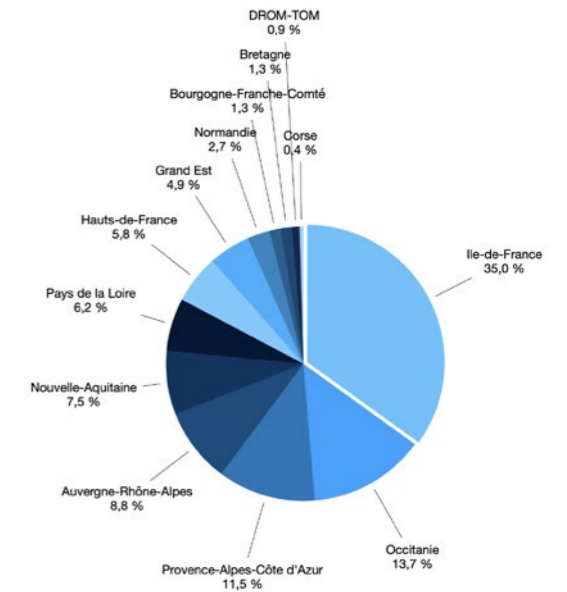
9

# LES RÉMUNÉRATIONS PAR LOCALISATION

ENTRE 20 ET 30K€ / 2022	
RÉGION	Répondants
Ile-de-France	64
Occitanie	16
Auvergne-Rhône-Alpes	14
Nouvelle-Aquitaine	13
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13
Pays de la Loire	11
Bretagne	8
Grand Est	6
Bourgogne-Franche-Comté	5
Hauts-de-France	4
Normandie	4
Centre-Val de Loire	3
Corse	2

ENTRE 10 ET 20K€ / 2022	
RÉGION	Répondants
Ile-de-France	59
Auvergne-Rhône-Alpes	29
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20
Occitanie	19
Pays de la Loire	17
Bretagne	12
Grand Est	8
Nouvelle-Aquitaine	8
Normandie	7
Bourgogne-Franche-Comté	5
Hauts-de-France	4
DROM-TOM	3
Centre-Val de Loire	2
Corse	1

MOINS DE 5K€ / 2022	
RÉGION	Répondants
Ile-de-France	79
Occitanie	31
Provence-Alpes-Côte d'Azur	28
Auvergne-Rhône-Alpes	20
Nouvelle-Aquitaine	17
Pays de la Loire	14
Hauts-de-France	13
Grand Est	11
Normandie	6
Bourgogne-Franche-Comté	3
Bretagne	3
DROM-TOM	2
Corse	1

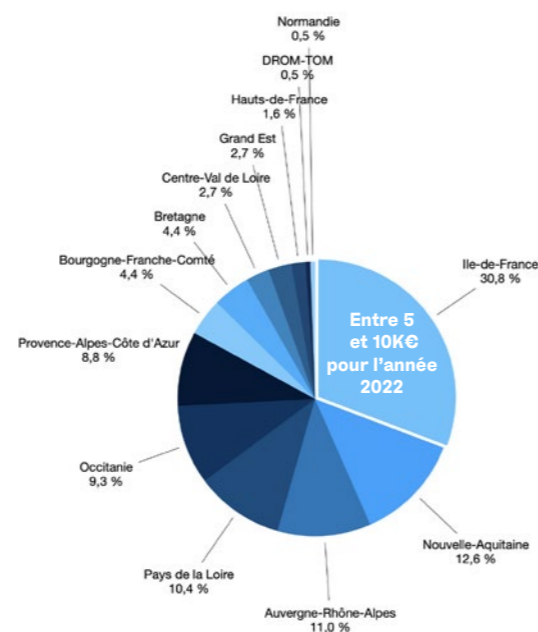


Les plus hauts revenus (plus de 60 000 € pour l'année 2022) sont principalement concentrés en Île-de-France (70 % à Paris, suivie des Yvelines avec 13 %, puis du Val-de-Marne avec 9 %, et de la Seine-et-Marne et des Hauts-de-Seine avec 4 % chacun). Aucun répondant résidant en Seine-Saint-Denis, dans le Val-d'Oise ou dans l'Essonne ne figure parmi cette tranche de revenus.

Plus on descend dans les tranches de revenus, plus la part de l'Île-de-France diminue. Elle représente 50 % des photographes dans la tranche 30 000-40 000 €, puis passe sous la barre des 40 % pour les revenus compris entre 20 000 et 30 000 €. Elle se situe ensuite autour de 30 % pour les tranches 10 000-20 000 € et 5 000-10 000 €, avant de remonter légèrement pour les revenus inférieurs à 5 000 € en 2022.

Pour les plus hauts revenus, les autres régions les plus représentées sont Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ENTRE 5 ET 10K€ / 2022	
RÉGION	Répondants
Ile-de-France	56
Nouvelle-Aquitaine	23
Auvergne-Rhône-Alpes	20
Pays de la Loire	19
Occitanie	17
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16
Bourgogne-Franche-Comté	8
Bretagne	8
Centre-Val de Loire	5
Grand Est	5
Hauts-de-France	3
DROM-TOM	1
Normandie	1



# LES RÉMUNÉRATIONS PAR STATUT

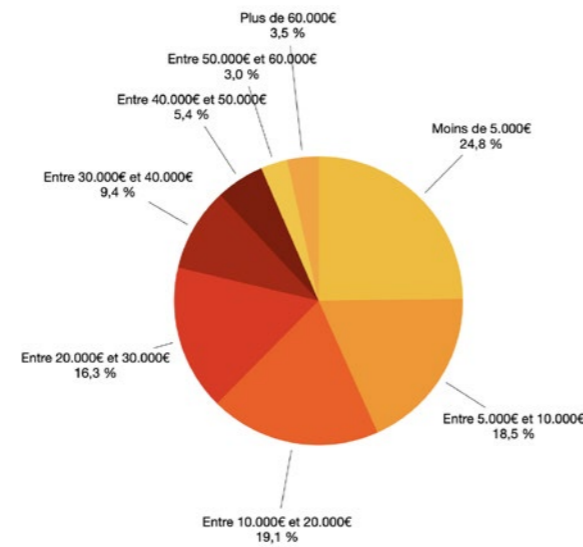
10

11

REVENU PERÇU EN 2022 (net avant impôts)	%
Moins de 5.000€	24,8 %
Entre 5.000€ et 10.000€	18,5 %
Entre 10.000€ et 20.000€	19,1 %
Entre 20.000€ et 30.000€	16,3 %
Entre 30.000€ et 40.000€	9,4 %
Entre 40.000€ et 50.000€	5,4 %
Entre 50.000€ et 60.000€	3 %
Plus de 60.000€	3,5 %

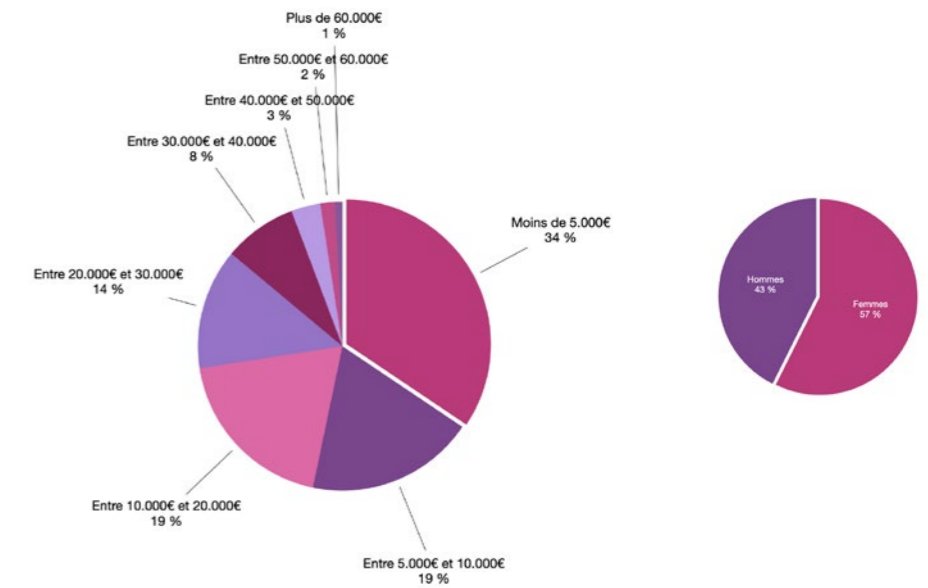
AIDES FINANCIÈRES	%
Prime d'Activité	16,43 %
RSA d'Activité	7,54 %



Pour l'année 2022, les revenus nets avant impôts se répartissent en huit tranches. La majorité des photographes interrogés se situe dans la première tranche, à moins de 5 000 € annuels. Au total, **62 % des répondants déclarent percevoir moins de 20 000 € par an** de leur activité photographique. À l'inverse, les revenus les plus élevés (au-delà de 40 000 €) concernent seulement 11,9 % des personnes interrogées.

# B ACTIVITÉ DE PHOTOGRAPHE EN MICRO-ENTREPRISE

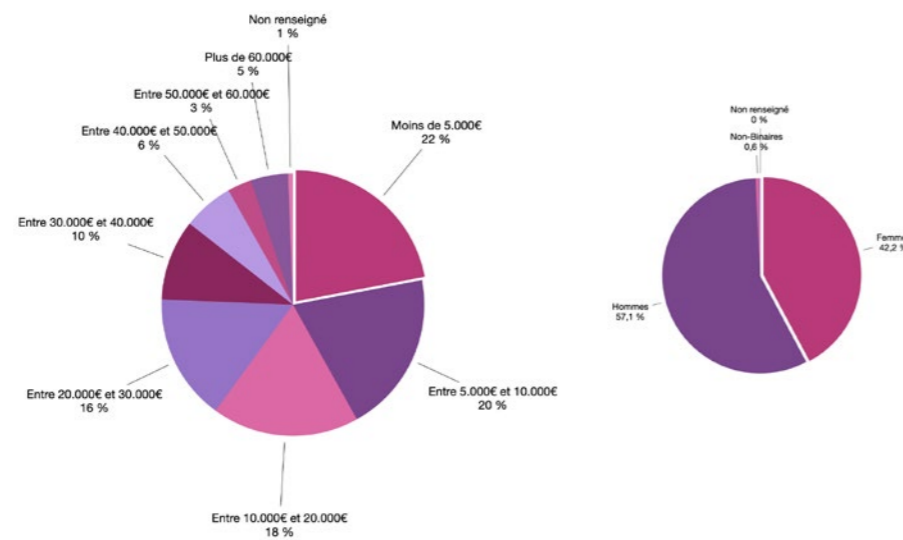
AUTO-ENTREPRISE	Nombre
<b>Genre</b>	
Femmes	140
Hommes	104
<b>Statut</b>	
AE principal et unique	150
AE principal cumul de statuts	213
AE secondaire	31
<b>Revenus 2022</b>	
Moins de 5.000€	84
Entre 5.000€ et 10.000€	46
Entre 10.000€ et 20.000€	47
Entre 20.000€ et 30.000€	33
Entre 30.000€ et 40.000€	20
Entre 40.000€ et 50.000€	8
Entre 50.000€ et 60.000€	4
Plus de 60.000€	2



**Les femmes représentent la majorité des photographes exerçant sous le statut de micro-entrepreneur (57 %, contre 43 % d'hommes).** Ce statut, moins favorable sur le plan financier et moins protecteur en matière de droits d'auteur, concerne 14,59 % des photographes interrogés qui n'exercent que sous ce régime. Par ailleurs, 20,58 % cumulent la micro-entreprise avec d'autres statuts dans le cadre de leur activité principale, tandis que 3 % y ont recours uniquement pour des activités secondaires ou ponctuelles. **Parmi les photographes en micro-entreprise 53% perçoivent moins de 830 € nets par mois** avant impôts (tranches inférieures à 10 000 € annuels), sans possibilité de déduire leurs frais professionnels de leur chiffre d'affaires.

# A PHOTOGRAPHE AUTEUR

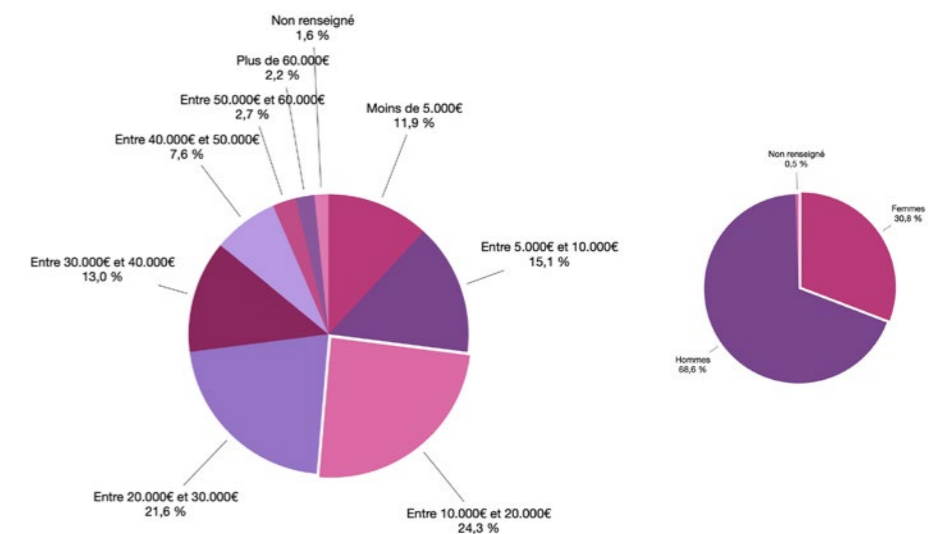
AUTEUR (Urssaf Limousin)	Nombre
<b>Genre</b>	
Femmes	286
Hommes	387
Non-Binaires	4
Non renseigné	1
<b>Statut</b>	
Auteur (principal et unique)	453
Auteur (+ autres cumul statut)	233
Auteur en activité secondaire	103
<b>Revenus 2022</b>	
Moins de 5.000€	149
Entre 5.000€ et 10.000€	135
Entre 10.000€ et 20.000€	122
Entre 20.000€ et 30.000€	106
Entre 30.000€ et 40.000€	68
Entre 40.000€ et 50.000€	43
Entre 50.000€ et 60.000€	20
Plus de 60.000€	31
Non renseigné	4



La majorité des participants à cette enquête exercent sous le statut de photographe auteur (53 %). Parmi eux, 66 % déclarent exercer uniquement sous ce statut, affilié à l'URSSAF Limousin, tandis que 34 % cumulent plusieurs statuts dans le cadre de leur activité (photojournalisme pigiste, micro-entreprise, etc.). Parmi ces profils multi-statuts, 44 % indiquent exercer l'activité d'auteur de manière secondaire ou ponctuelle. Les photographes auteurs sont majoritairement des hommes (57,1 %, contre 42,2 % de femmes et 0,6 % de personnes non binaires). En termes de revenus, **42 % des photographes auteurs perçoivent moins de 830 € nets** par mois avant impôts (tranches inférieures à 10 000 € annuels). À l'inverse, **5 % déclarent percevoir plus de 5 000 € nets mensuels.**

# C PHOTOJOURNALISTES PIGISTES

PHOTOJOURNALISTES (pigistes)	Nombre
<b>Genre</b>	
Femmes	57
Hommes	127
Non renseigné	1
<b>Statut</b>	
Photojournaliste (principal et unique)	15
Photojournaliste (+ autres cumul statut)	170
Photojournaliste en activité secondaire	52
<b>Revenus 2022</b>	
Moins de 5.000€	22
Entre 5.000€ et 10.000€	28
Entre 10.000€ et 20.000€	45
Entre 20.000€ et 30.000€	40
Entre 30.000€ et 40.000€	24
Entre 40.000€ et 50.000€	14
Entre 50.000€ et 60.000€	5
Plus de 60.000€	4
Non renseigné	3



Après les photographes auteurs et les photographes en micro-entreprise, le troisième statut représenté dans cette enquête est celui de **photojournaliste pigiste. Ce secteur est majoritairement occupé par des hommes (68,6% contre 30,8% de femmes).** Ils ne sont que 8 % à exercer uniquement dans la presse et à être rémunérés en pigé.

# LES RÉMUNÉRATIONS PAR STATUT

12

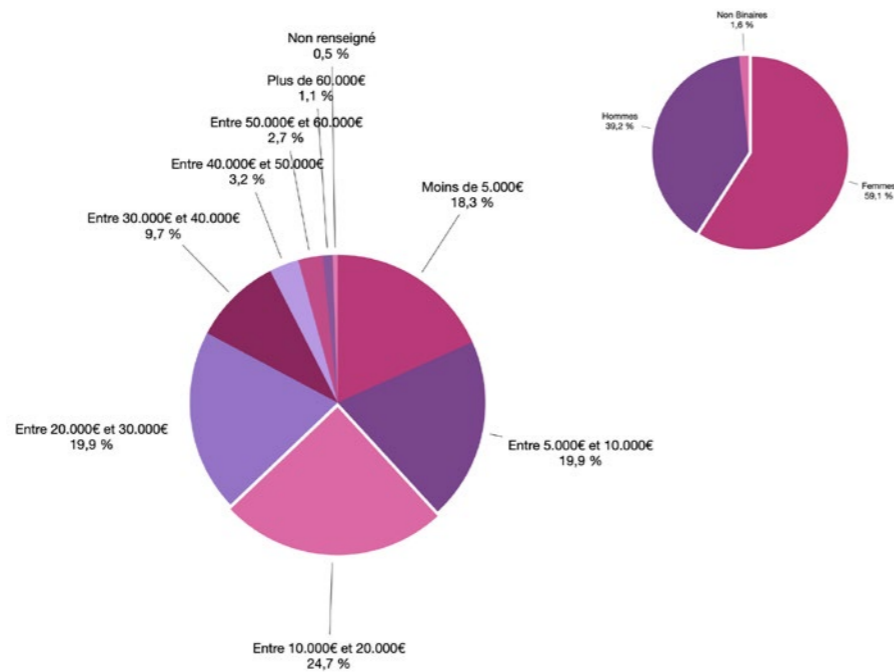
13

## C PHOTOJOURNALISTES PIGISTES

Pour les autres répondants, l'activité de photojournaliste se cumule le plus souvent avec un statut d'auteur ou une activité salariée. Parmi eux, 30 % déclarent exercer le photojournalisme de manière secondaire ou ponctuelle. Concernant les revenus, **la tranche la plus représentée (24,3 %) se situe entre 10 000 et 20 000 € nets annuels** avant impôts pour l'année 2022, suivie de près par la tranche comprise entre 20 000 et 30 000 €. Ces résultats se distinguent de ceux observés chez les photographes auteurs et les photographes en micro-entreprise. Enfin, 4,9 % des photojournalistes pigistes déclarent percevoir plus de 4 166 € nets par mois avant impôts.

## D PHOTOGRAPHES ARTISANS

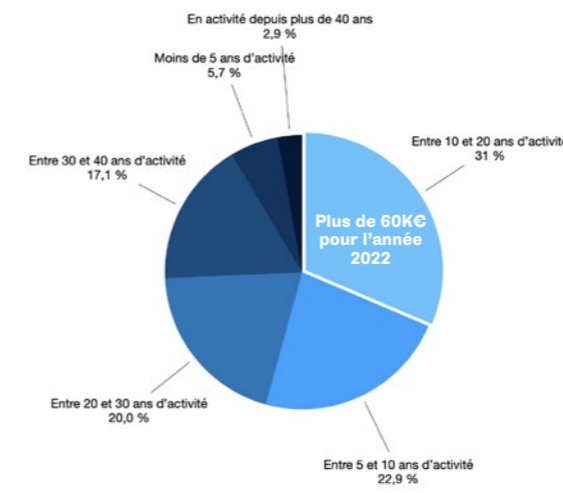
ARTISANS	Nombre
<b>Genre</b>	
Femmes	110
Hommes	73
Non Binaires	3
<b>Statut</b>	
Artisan (principal et unique)	164
Artisan (+ autres cumuls statuts)	22
<b>Revenus 2022</b>	
Moins de 5.000€	34
Entre 5.000€ et 10.000€	37
Entre 10.000€ et 20.000€	46
Entre 20.000€ et 30.000€	37
Entre 30.000€ et 40.000€	18
Entre 40.000€ et 50.000€	6
Entre 50.000€ et 60.000€	5
Plus de 60.000€	2
Non renseigné	1



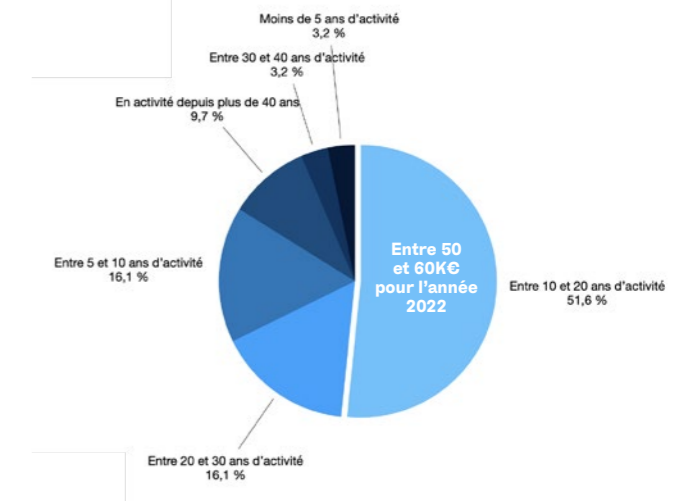
Parmi la part plus restreinte des répondants exerçant sous le **statut d'artisan** (y compris sous le régime de la micro-entreprise) **les femmes sont majoritaires** (59,14% contre 39,25% d'hommes et 1,61% de personnes non binaires). Cette activité apparaît le plus souvent comme l'activité principale exercée : seuls 11 % des répondants déclarent cumuler ce statut avec d'autres activités photographiques. Concernant les revenus, **la tranche la plus représentée (24,7 %) se situe entre 10 000 et 20 000 € nets annuels** avant impôts pour l'année 2022, suivie des tranches comprises entre 5 000 et 10 000 €, puis entre 20 000 et 30 000 €. Enfin, 7 % des photographes artisans déclarent percevoir plus de 3 333 € nets par mois avant impôts.

# LES RÉMUNÉRATIONS SELON L'ANCIENNETÉ

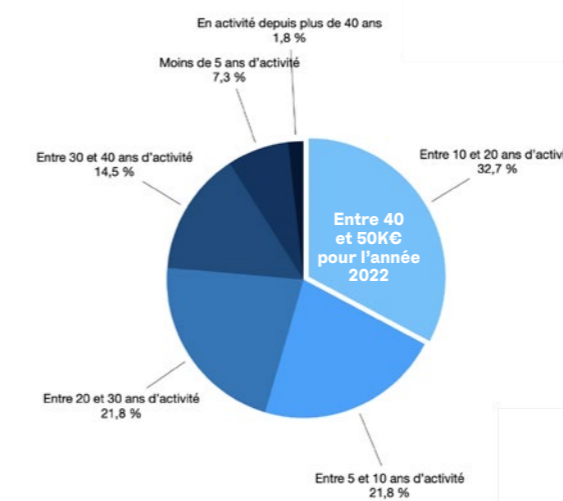
PLUS DE 60K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	Répondants
Entre 10 et 20 ans d'activité	11
Entre 5 et 10 ans d'activité	8
Entre 20 et 30 ans d'activité	7
Entre 30 et 40 ans d'activité	6
Moins de 5 ans d'activité	2
> dont début d'activité dans l'année	0
En activité depuis plus de 40 ans	1



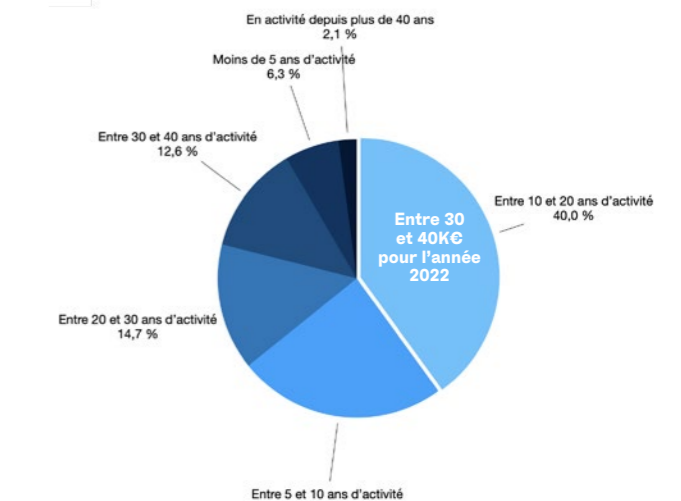
ENTRE 50 ET 60K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	Répondants
Entre 10 et 20 ans d'activité	16
Entre 20 et 30 ans d'activité	5
Entre 5 et 10 ans d'activité	5
En activité depuis plus de 40 ans	3
Entre 30 et 40 ans d'activité	1
Moins de 5 ans d'activité	1
> dont début d'activité dans l'année	0



ENTRE 40 ET 50K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	Répondants
Entre 10 et 20 ans d'activité	18
Entre 5 et 10 ans d'activité	12
Entre 20 et 30 ans d'activité	12
Entre 30 et 40 ans d'activité	8
Moins de 5 ans d'activité	4
> dont début d'activité dans l'année	0
En activité depuis plus de 40 ans	1



ENTRE 30 ET 40K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	Répondants
Entre 10 et 20 ans d'activité	38
Entre 5 et 10 ans d'activité	23
Entre 20 et 30 ans d'activité	14
Entre 30 et 40 ans d'activité	12
Moins de 5 ans d'activité	6
> dont début d'activité dans l'année	0
En activité depuis plus de 40 ans	2



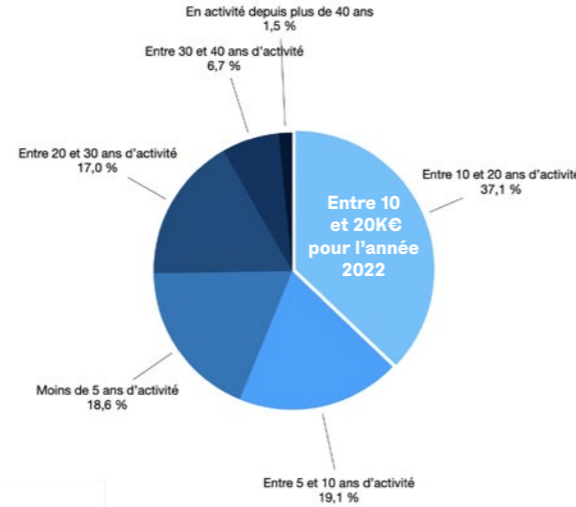
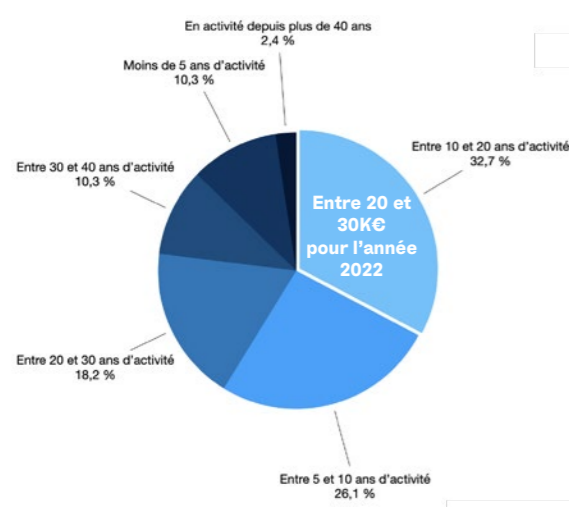
# LES RÉMUNÉRATIONS SELON L'ANCIENNETÉ

14

15

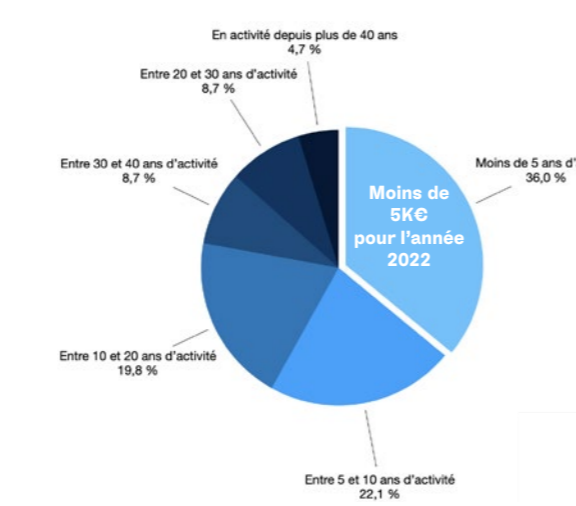
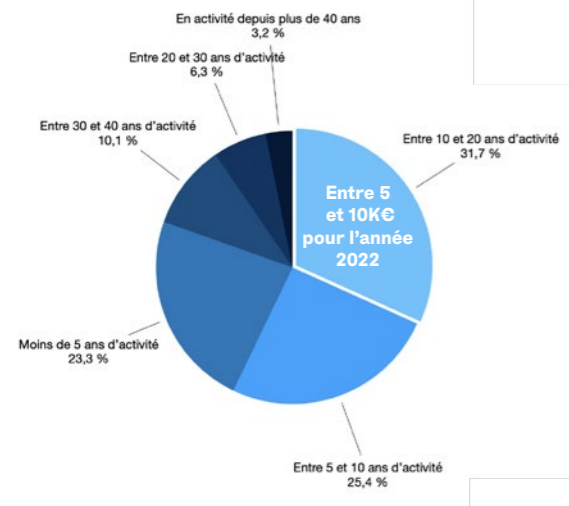
ENTRE 20 ET 30K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	Répondants
Entre 10 et 20 ans d'activité	54
Entre 5 et 10 ans d'activité	43
Entre 20 et 30 ans d'activité	30
Entre 30 et 40 ans d'activité	17
Moins de 5 ans d'activité	17
> dont début d'activité dans l'année	2
En activité depuis plus de 40 ans	4

ENTRE 10 ET 20K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	Répondants
Entre 10 et 20 ans d'activité	72
Entre 5 et 10 ans d'activité	37
Moins de 5 ans d'activité	38
> dont début d'activité dans l'année	1
Entre 20 et 30 ans d'activité	33
Entre 30 et 40 ans d'activité	13
En activité depuis plus de 40 ans	3



ENTRE 5 ET 10K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	Répondants
Entre 10 et 20 ans d'activité	60
Entre 5 et 10 ans d'activité	48
Moins de 5 ans d'activité	44
> dont début d'activité dans l'année	1
Entre 30 et 40 ans d'activité	19
Entre 20 et 30 ans d'activité	12
En activité depuis plus de 40 ans	6

MOINS DE 5K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	Répondants
Moins de 5 ans d'activité	91
> dont début d'activité dans l'année	9
Entre 5 et 10 ans d'activité	56
Entre 10 et 20 ans d'activité	50
Entre 30 et 40 ans d'activité	22
Entre 20 et 30 ans d'activité	22
En activité depuis plus de 40 ans	12



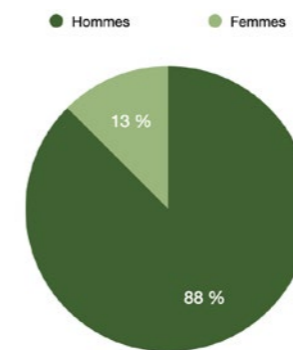
Parmi les photographes ayant répondu à cette enquête, **la tranche la plus représentée (30,9 %)** correspond aux personnes ayant créé leur activité entre 2004 et 2013, soit entre **10 et 20 ans d'ancienneté**. Cette catégorie apparaît fortement représentée dans l'ensemble des tranches de revenus déclarées.

Certaines disparités apparaissent toutefois selon les niveaux de rémunération. Les photographes ayant **entre 10 et 20 ans d'expérience** représentent ainsi **plus de la moitié (51,6 %) des revenus** compris entre 50 000 et 60 000 € annuels. Ils sont également largement majoritaires dans la tranche 30 000-40 000 €, avec **40 % des répondants**.

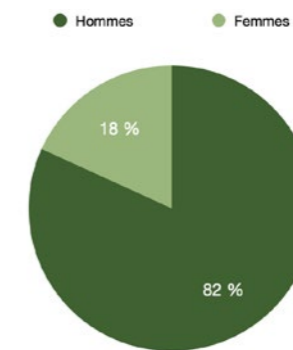
À l'inverse, parmi les photographes ayant débuté leur activité depuis **moins de cinq ans**, 36 % déclarent percevoir **moins de 5 000 € nets annuels** avant impôts en 2022. Cette situation peut notamment s'expliquer par les difficultés liées au début de carrière, dans un contexte marqué par les conséquences de la crise sanitaire du Covid-19. Dans cette tranche de **très faibles revenus**, les photographes ayant entre 10 et 20 ans d'ancienneté représentent quant à eux **19,8 % des répondants**.

Enfin, les femmes sont aussi nombreuses, voire majoritaires, parmi les photographes ayant moins de cinq ans d'activité, entre 5 et 10 ans d'expérience (57 %) et entre 10 et 20 ans d'ancienneté (47 %). Leur représentation diminue toutefois avec l'ancienneté : elles ne représentent plus que 13 % des photographes ayant plus de 40 ans de carrière.

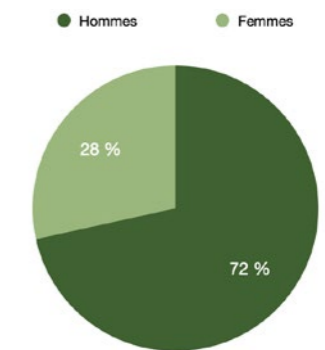
ANCIENNETÉ	Hommes	Femmes	Non Binaires
En activité depuis plus de 40 ans	28	4	-
Entre 30 et 40 ans d'activité	81	18	-
Entre 20 et 30 ans d'activité	98	39	-
Entre 10 et 20 ans d'activité	167	149	3
Entre 5 et 10 ans d'activité	96	133	3
Moins de 5 ans d'activité	81	117	5
> Dont début d'activité dans l'année	8	6	1



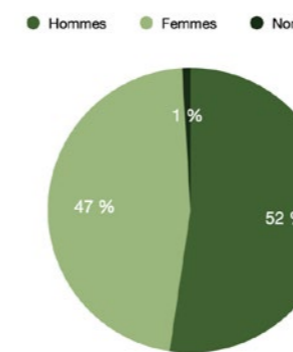
Graphique de répartition de genre en activité depuis plus de 40 ans



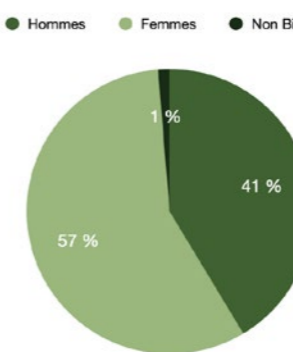
Graphique de répartition de genre entre 30 et 40 ans d'activité



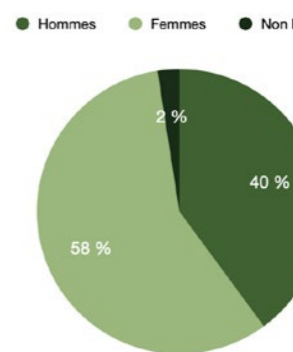
Graphique de répartition de genre entre 20 et 30 ans d'activité



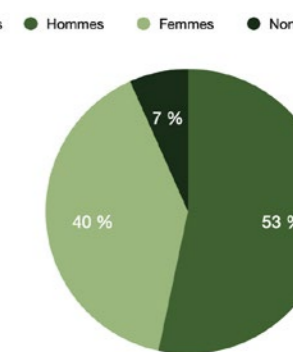
Graphique de répartition de genre entre 10 et 20 ans d'activité



Graphique de répartition de genre entre 5 et 10 ans d'activité



Graphique de répartition de genre moins de 5 ans d'activité



Graphique de répartition de genre début d'activité dans l'année

# 3 LES DIFFICULTÉS LIÉES AU MÉTIER

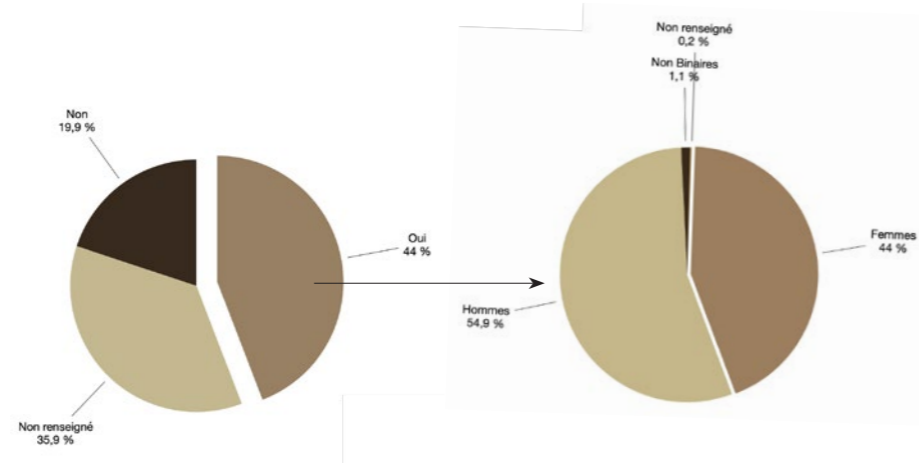
16

17

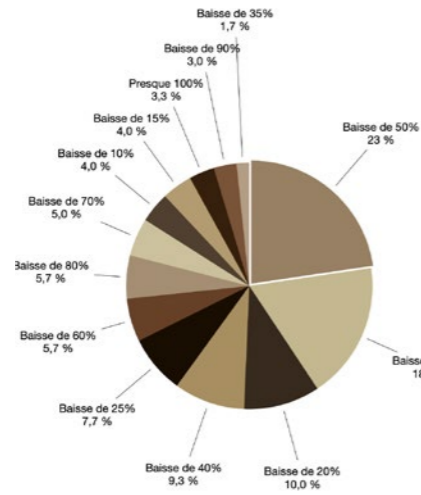
## LA BAISSÉ DES REVENUS

Nous avons également interrogé les participants sur l'évolution de leurs revenus. Une **majorité d'entre eux (44 %) indique avoir constaté une baisse de revenus** au cours des dernières années. Parmi ces répondants, 54,9 % sont des hommes, 44 % des femmes, 1,1 % des personnes non binaires et 0,2 % des personnes n'ayant pas renseigné leur genre. À l'inverse, 19,9 % déclarent ne pas avoir connu de baisse de revenus, tandis que 35,9 % ne se prononcent pas sur cette question.

BAISSE DES REVENUS ?	Répondants
Oui	457
Non renseigné	372
Non	206

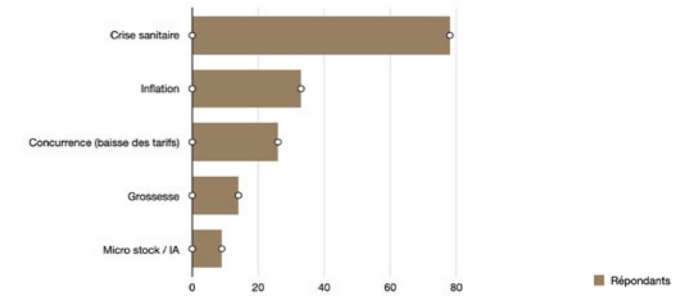


BAISSE DES REVENUS en %	Répondants
Baisse de 50%	68
Baisse de 30%	54
Baisse de 20%	30
Baisse de 40%	28
Baisse de 25%	23
Baisse de 60%	17
Baisse de 80%	17
Baisse de 70%	15
Baisse de 10%	12
Baisse de 15%	12
Presque 100%	10
Baisse de 90%	9
Baisse de 35%	5
Baisse de 75%	2

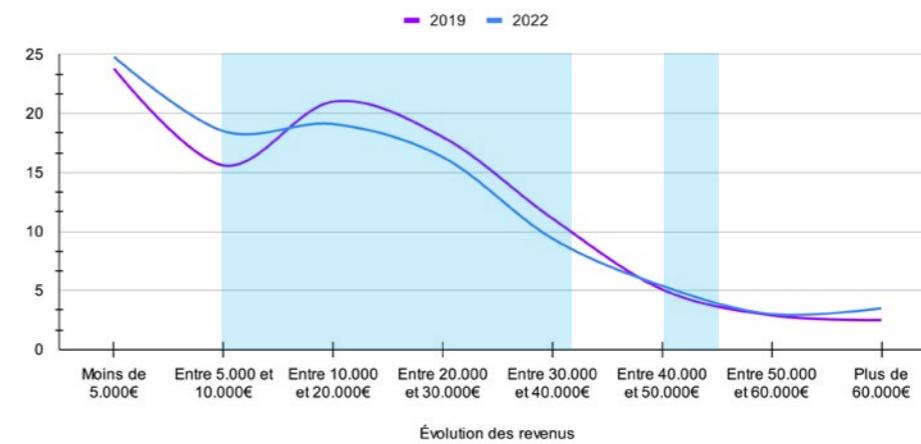


Parmi les informations recueillies, 582 répondants ont précisé l'ampleur de leur baisse de revenus en pourcentage. **La majorité d'entre eux (23 %) indique avoir subi une diminution de revenus de l'ordre de 50 %** au cours des dernières années. Par ailleurs, 3,3 % déclarent avoir perdu l'intégralité de leurs revenus liés à leur activité photographique. Les causes évoquées pour expliquer cette baisse des rémunérations sont multiples. Les principales citées par les répondants sont la **crise sanitaire**, l'inflation et la hausse du coût de la vie – qui limitent le renouvellement de la clientèle – ainsi qu'une concurrence accrue accompagnée d'une baisse significative des tarifs.

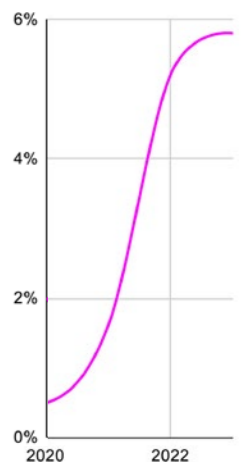
RAISONS BAISSÉ REVENUS	Répondants
Crise sanitaire	76
Inflation	33
Concurrence (baisse des tarifs)	26
Grossesse	14
Micro stock / IA	9



Depuis la crise sanitaire du Covid-19, la baisse des revenus des photographes concerne une large partie des répondants. Cette situation s'est encore accentuée avec l'inflation enregistrée ces dernières années (voir graphique de l'INSEE) : **les revenus diminuent tandis que le pouvoir d'achat s'effondre**. Depuis 2019, les conditions de vie des photographes se sont ainsi fortement dégradées, en particulier pour les revenus faibles et intermédiaires.



En bleu : zone de baisse de revenus depuis la crise sanitaire.

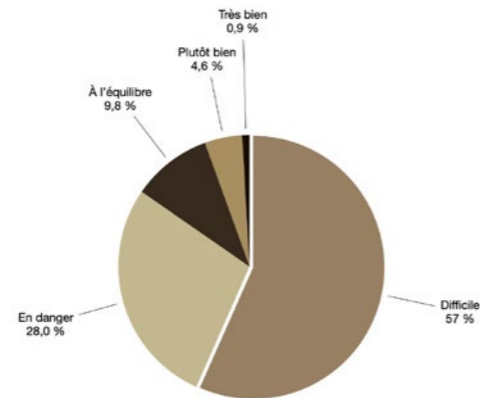


Taux d'inflation depuis 2020 (source INSEE) en France

## L'ÉTAT DU MÉTIER DE PHOTOGRAPHE

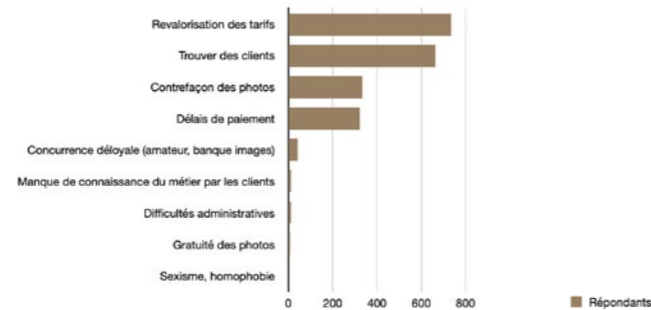
Parmi les 1 021 participants ayant exprimé leur opinion sur l'état du métier de photographe, **56,7 % estiment qu'il est « difficile »**, tandis que 28 % le jugent « en danger ». À l'inverse, 9,8 % considèrent que le métier est « à l'équilibre », 4,6 % le jugent « plutôt bien portant » et 0,9 % estiment qu'il « se porte très bien ».

SELON VOUS, COMMENT SE PORTE LE MÉTIER DE PHOTOGRAPHE ?	Répondants
Difficile	634
En danger	313
À l'équilibre	110
Plutôt bien	52
Très bien	10



Nous avons également interrogé les participants sur les principales difficultés rencontrées dans le métier de photographe. Parmi les 1 009 réponses recueillies, quatre problématiques majeures ressortent. La première concerne **la difficulté à revaloriser les tarifs, voire la baisse des rémunérations**, dans un contexte marqué par une inflation record en 2022 (+5,2 %), prolongée en 2023 (+4,9 %). La seconde difficulté évoquée est celle de **trouver des clients**, notamment après la **perte d'une partie de la clientèle pendant la crise sanitaire**. Enfin, les répondants soulignent également l'utilisation non autorisée des photographies sans rémunération des droits d'auteur, ainsi que **des délais de paiement jugés excessivement longs**.

PRINCIPALES DIFFICULTÉS	Répondants
Revalorisation des tarifs	734
Trouver des clients	664
Contrefaçon des photos	334
Délais de paiement	323
Concurrence déloyale (amateur, banque images)	40
Manque de connaissance du métier par les clients	12
Difficultés administratives	11
Gratuité des photos	7
Sexisme, homophobie	4



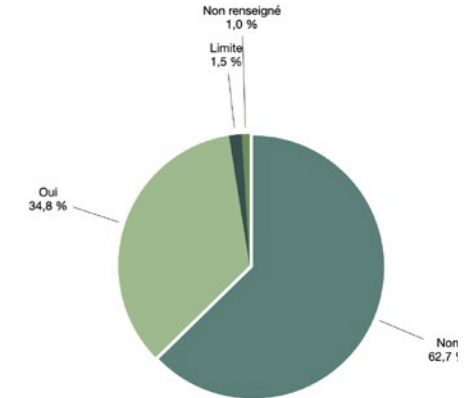
18

19

## LE MÉTIER PERMET-IL DE RÉPONDRE AUX BESOINS FINANCIERS ?

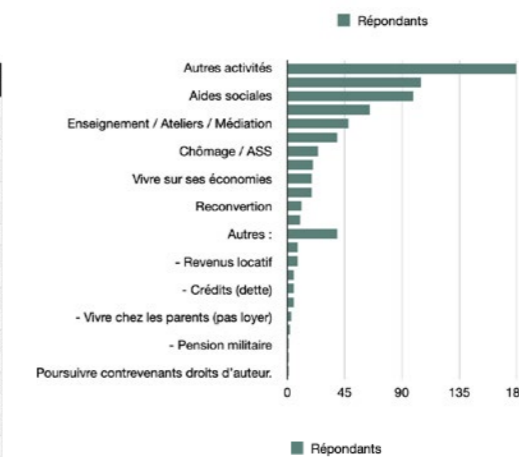
Au regard de l'ensemble des réponses recueillies auprès des 1 035 participants à cette enquête, il apparaît clairement que, pour **une majorité d'entre eux (62,7 %), l'activité de photographe ne suffit pas à répondre à leurs besoins financiers**. Beaucoup sont ainsi contraints de cumuler plusieurs activités, soit dans le secteur de la photographie – notamment par le biais de l'enseignement – soit dans des domaines totalement extérieurs à leur pratique photographique.

VOTRE MÉTIER SUFFIT-IL À RÉPONDRE À VOS BESOINS FINANCIERS	Répondants
Non	649
Oui	360
Limite	16
Non renseigné	10

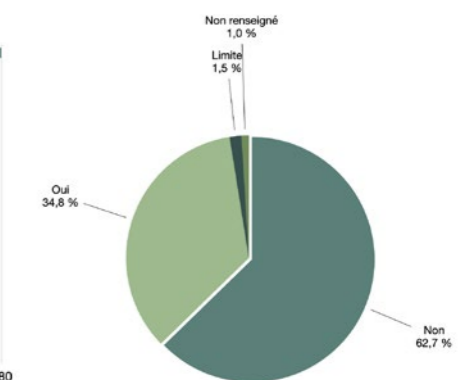


Parmi les photographes dont les revenus liés à leur activité ne suffisent pas à répondre à leurs besoins financiers, 42 % déclarent devoir cumuler d'autres activités, notamment dans l'enseignement de la photographie. Ces activités complémentaires peuvent être exercées dans le secteur culturel ou dans des domaines totalement extérieurs à la photographie. Par ailleurs, **15,5 % des répondants déclarent exercer une activité salariée**, à temps plein, à temps partiel ou en intérim. Ils sont également **14,6 % à affirmer dépendre d'aides sociales** (RSA, prime d'activité, allocations familiales, etc.) pour subvenir à leurs besoins. Enfin, 9,6 % indiquent pouvoir poursuivre leur activité grâce au soutien financier de leur conjoint ou conjointe, qui prend en charge une partie des dépenses du foyer. D'autres répondants évoquent également le recours au chômage, la nécessité de réduire fortement leur niveau de vie ou encore l'obligation de déménager – notamment de quitter Paris, où le coût de la vie est particulièrement élevé – afin de diminuer leurs dépenses.

QUE FAITES VOUS POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS FINANCIERS	Répondants
Autres activités	180
Travail salarié à côté	105
Aides sociales	99
Revenus du compagnon	65
Enseignement / Ateliers / Médiation	48
Faire des économies	39
Chômage / ASS	24
Aide de la famille, proches	20
Vivre sur ses économies	19
Retraite	19
Reconversion	11
Location appartement ponctuel	10
Autres :	39
- Assistanat	8
- Revenus locatif	8
- Quitter Paris / Déménagement	5
- Crédits (dette)	5
- Vente d'affaires personnelles	5
- Vivre chez les parents (pas de loyer)	3
- Augmentation des tarifs	2
- Pension militaire	1
- Allocation handicap	1
- Poursuivre contrevenants droits d'auteur.	1



Graphique de répartition sur les solutions mises en place permettant de répondre aux besoins financiers.



Graphique « Votre métier répond-il à vos besoins financiers ? »

Les 1 035 photographes ayant participé à cette enquête anonyme y ont répondu en octobre 2023.

Aucune réponse n'était obligatoire et certaines questions permettaient plusieurs réponses. Les chiffres sont arrondis au dixième sur les graphiques publiés dans cette étude.

# 4 CONCLUSIONS

20

21

Grâce à la participation de plus d'un millier de photographes vivant en France, cette étude permet d'établir un état des lieux des rémunérations et des conditions économiques du métier de photographe. Pour une majorité des répondants (62,7 %), l'activité photographique – tous secteurs confondus – ne suffit pas à répondre aux besoins financiers. Beaucoup sont ainsi contraints de développer des activités complémentaires, comme l'enseignement ou la médiation culturelle, voire d'exercer des emplois salariés dans des secteurs extérieurs à la photographie. Nombreux sont également ceux qui déclarent dépendre d'aides sociales ou du soutien de leurs proches pour maintenir leur activité.

Les chiffres recueillis témoignent d'une forte précarité économique. En 2022, **62,4 % des répondants déclarent un revenu net annuel inférieur à 20 000 €**. La tranche la plus représentée (**24,8 %**) correspond à des revenus inférieurs à 5 000 € par an, soit moins de **416 € nets par mois en moyenne**. À l'inverse, seuls 11,9 % des photographes déclarent des revenus supérieurs à 40 000 € annuels, et **3,5 % dépassent les 60 000 € nets** avant impôts.

Depuis 2012, les rémunérations apparaissent globalement stables malgré une forte inflation, ce qui entraîne mécaniquement une baisse du pouvoir d'achat. Certaines tranches de revenus enregistrent même un recul, en particulier depuis la crise sanitaire du Covid-19, notamment entre 10 000 et 40 000 € annuels ainsi qu'entre 50 000 et 60 000 €. Ils sont **44 % à déclarer une baisse de revenus** au cours des dernières années, et **près d'un quart des répondants indiquent avoir perdu environ la moitié de leurs revenus**. La crise sanitaire, l'inflation et l'intensification de la concurrence figurent parmi les principales causes évoquées.

Dans ce contexte, les participants qualifient majoritairement **l'état du métier de « difficile »** (56,7 %), tandis que **28 % estiment qu'il est « en danger »**. Parmi les difficultés les plus fréquemment citées figurent la baisse des tarifs et la difficulté à les revaloriser, dans un contexte marqué par deux années d'inflation record. Les photographes évoquent également la perte durable de clientèle depuis la crise sanitaire, ainsi que **le non-respect croissant de leurs droits d'auteur**, à travers l'utilisation non autorisée de leurs images sans rémunération des droits de diffusion. Les délais de paiement, souvent très longs, participent également à la fragilisation économique de la profession.

Selon les statuts, les revenus diffèrent sensiblement. **Les photographes auteurs et les photographes en micro-entreprise sont majoritairement représentés** dans les tranches de **revenus inférieures à 5 000 € annuels** pour l'année 2022 (respectivement 22 % et 34 %). **Les photojournalistes pigistes et les photographes artisans** déclarent quant à eux majoritairement des revenus compris **entre 10 000 et 20 000 € annuels** (respectivement 24,3 % et 24,7 %).

L'ancienneté joue également un rôle important dans les niveaux de rémunération. Les photographes ayant **moins de cinq ans d'activité sont les plus touchés par les faibles revenus** : 32,4 % d'entre eux déclarent moins de 5 000 € annuels. À l'inverse, **les photographes ayant entre 10 et 20 ans d'expérience concentrent les revenus les plus élevés**.

Du point de vue du genre, malgré une participation relativement équilibrée à cette enquête (53,4 % d'hommes et 44,6 % de femmes), les écarts de revenus restent marqués. Les femmes sont majoritaires dans la tranche de revenus comprise entre 5 000 et 10 000 € annuels, mais leur représentation diminue progressivement dans les tranches supérieures, jusqu'à représenter moins de 30 % des revenus compris entre 50 000 et 60 000 €.

Enfin, cette étude met également en évidence une forte complexité administrative du métier. De nombreuses réponses témoignent d'une confusion entre secteur d'activité, statut juridique, statut social et affiliation aux différents organismes sociaux ou de gestion collective.

# ÉTUDE QUALITATIVE



## LE PRIX À PAYER POUR ÊTRE PHOTOGRAPHE

### Profil des photographes de cette étude qualitative

#### Répartition par genre

49%	d'hommes
49%	de femmes
2%	de personnes non binaires

#### Répartition par âge

14,6 %	ont entre 20 et 30 ans
22 %	ont entre 30 et 40 ans
22 %	ont entre 40 et 50 ans
26,8 %	ont entre 50 et 60 ans
14,6 %	ont plus de 60 ans

#### Ancienneté dans le métier

26,83 %	ont moins de 5 ans d'expérience
19,51 %	ont moins de 10 ans d'expérience
12,20 %	ont moins de 20 ans d'expérience
19,51 %	ont moins de 30 ans d'expérience
21,95 %	ont plus de 30 ans d'expérience

#### Répartition géographique

36 %	vivent et travaillent en région parisienne
64 %	vivent et travaillent en région et dans les DROM-COM

#### Revenus annuels<sup>1</sup>

21,95 %	perçoivent entre 0 et 10 000 €
34,15 %	perçoivent entre 10 et 20 000 €
12,20 %	perçoivent entre 20 et 30 000 €
17,07 %	perçoivent entre 30 et 40 000 €
4,88 %	perçoivent plus de 100 000 €

#### Statuts professionnels

56,1 %	sont artistes-auteurs
19,3 %	sont micro-entrepreneurs (auto-entrepreneurs)
14,0 %	sont photographes pigistes
3,5 %	sont artisans
3,5 %	dirigent une société
1,8 %	sont photographes salariés (hors pigistes)
1,8 %	sont fonctionnaires

Parmi eux, 24,4 % cumulent deux à trois statuts différents

En 2024, le CLAP publiait une étude quantitative sur la rémunération des photographes. Réalisée auprès d'un millier de photographes exerçant en France, tous statuts et disciplines confondus, l'étude permet de mesurer les revenus de la profession. Elle révèle également plusieurs fragilités du secteur, notamment une baisse des rémunérations constatée au cours des vingt dernières années.

Un quart des photographes interrogés vivent avec moins que le RSA, 62 % déclarent moins de 20 000 € de revenus et seuls 3 % dépassent les 60 000 €<sup>2</sup>. Derrière ces chiffres, quelles réalités du métier se dessinent ? Comment vivre avec des revenus inférieurs au RSA ? Quels effets la précarité professionnelle a-t-elle sur la vie privée et familiale ? Et que disent, à l'inverse, les situations des photographes aux revenus les plus élevés ?

Une cinquantaine de photographes ont participé à la seconde phase de l'étude à travers des entretiens approfondis. Afin d'approcher au plus près la réalité économique du métier de photographe, ces échanges ont été menés avec des photographes de tous statuts et de tous secteurs confondus, dont les revenus nets avant impôts pour l'année 2024 s'échelonnent de zéro à 200 000 €.

Réputé solitaire, le métier de photographe favorise rarement les échanges autour des questions de rémunération. L'étude et les témoignages relayés sur les réseaux sociaux ont permis de révéler des difficultés largement partagées et de mesurer la situation économique de la profession dans son ensemble.

# 1 VIVRE DE SON ACTIVITÉ DE PHOTOGRAPHE

Les photographes parviennent-ils à vivre de leur activité ? C'est cette question qui a conduit le CLAP à lancer cette étude sur les rémunérations, dans un contexte marqué par les inquiétudes exprimées par les agences et les photographes des agences : chute des ventes d'archives, baisse des commandes et diminution des rémunérations.

Lors de l'enquête qualitative publiée en 2024, 62% des photographes interrogés estimaient que leurs revenus de photographe ne suffisaient pas à couvrir leurs besoins financiers. Et, plus largement, 56% jugeaient leur métier économiquement difficile.

Seul le montant de la rémunération suffit à répondre à cette question ? Contrairement aux salariés relevant du régime général, pour lesquels un salaire minimum est fixé par la loi (SMIC), les photographes exercent sous des statuts variés, et les tarifs pratiqués sont non réglementés. Comment vivre avec 1 000 euros par mois à Paris ou ailleurs en région ? Lorsque l'on vit seul, en couple ou avec des enfants à charge ?

Les entretiens montrent que les photographes font preuve d'une grande capacité d'adaptation, parfois au prix d'une mise en danger les exposant à une grande précarité économique et sociale. Beaucoup expriment un sentiment de manque d'encadrement de la profession, où l'activité de photographe est encore trop souvent perçue comme une passion plutôt que comme un métier devant permettre de vivre correctement. Les témoignages décrivent un métier de sacrifice, dans lequel il demeure difficile de se projeter, quel que soit le niveau de revenu.

## UN MÉTIER PRÉCAIRE QUI NÉCESSITE SOUVENT UN SOUTIEN FAMILIAL

Pouvoir vivre de son métier semble être un objectif de plus en plus difficile à atteindre pour de nombreux photographes. Beaucoup expliquent ne pouvoir poursuivre leur activité qu'avec le soutien d'un environnement familial capable d'absorber une partie de la précarité économique : revenus du ou de la conjointe, patrimoine familial, héritage...

*Je vis principalement de mon activité mais, sans mon épouse, je ne sais pas comment j'aurais fait. Pour le quotidien, nous faisons attention à réduire nos dépenses.*

**(H, 54 ans, Hauts-de-France)**

*L'an passé, sans mon compagnon, je pense que je n'aurais pas réussi à vivre de mon métier. Les années précédentes, oui, mais chichement. Et l'appartement, je n'aurais évidemment pas pu l'acheter seule !*

**(F, 44 ans, Pays de la Loire)**

*Financièrement, je m'en sors à peu près, mais parce que je n'ai pas d'enfant et que je vis chez mon compagnon, j'ai donc moins de charges. Je m'en sors bien, mais cela reste fragile et précaire.*

**(F, 41 ans, Occitanie)**

*Je suis complètement dépendante de la personne avec qui je vis. Seule, je serais obligée de reprendre un travail alimentaire et d'essayer de tout concilier avec mon métier de photographe.*

**(F, 38 ans, DROM)**

*Si j'étais seule, je ne pourrais pas être photographe. J'ai l'impression de vivre aux crochets de mon compagnon, et c'est très désagréable. Pour moi, c'est presque comme si je gagnais de l'argent de poche. J'ai un peu honte, surtout vis-à-vis de mon fils. Il a bientôt neuf ans ; il doit se dire que sa mère ne travaille pas.*

**(F, 49 ans, Île-de-France)**

*Avant, j'étais salarié, j'ai mis un peu d'argent de côté. Avec ma compagne, on a pu s'acheter une petite maison. On a eu la chance d'obtenir un prêt avec de faibles mensualités, ça limite la pression financière. Mais parfois, je ne peux pas payer les 300 €, c'est ma compagne qui paie pour moi. Cela me rend dépendant financièrement.*

**(H, 36 ans, Bretagne)**

24

25

La précarité du métier influence directement la vie personnelle et les choix des photographes, notamment en matière d'autonomie financière et de parentalité, en particulier chez les femmes photographes. Faute de revenus suffisants pour accéder à un logement ou assumer un loyer<sup>3</sup>, certains sont contraints de retourner vivre chez leurs parents.

*Pendant un an, je suis retournée vivre chez ma mère, parce qu'après une rupture je n'ai pas réussi à trouver un logement avec mon statut d'artiste photographe. Aujourd'hui, je vis chez mon compagnon.*

**(F, 39 ans, Hauts-de-France)**

*Avec une moyenne de 17 000 € de chiffre d'affaires par an, il m'est malheureusement impossible de vivre de mon activité. J'ai dû revenir vivre chez mes parents. J'ai totalement mis ma vie privée de côté. Je suis concentré à fond sur le travail. Je ne fais quasiment que ça.*

**(H, 38 ans, Auvergne Rhône-Alpes)**

Lorsqu'un ou une photographe dépend des revenus de son ou sa conjointe pour poursuivre son activité, cela peut entraîner une forme de dépendance financière, parfois source de tensions au sein du couple et de dévalorisation personnelle. En cas de séparation, certains photographes se retrouvent alors dans l'impossibilité de continuer à exercer leur métier.

*Les périodes sans revenus entraînent des tensions dans le couple. Ma compagne est salariée, et notre équilibre financier repose sur ses épaules, ce qui crée une vraie inégalité. Si elle souhaitait développer un projet, nous pourrions en discuter, je pourrais remettre en cause mon métier.*

**(H, 50 ans, Occitanie)**

*Jusqu'à l'année dernière, j'étais en couple avec un homme qui était fonctionnaire : il ne comprenait pas la charge de travail liée à l'entrepreneuriat. On travaille tout le temps, souvent les week-ends. On vit en décalé, cela creuse une distance. Dans ma famille, certains ne comprennent pas que photographe soit un vrai métier. Le manque de soutien est une difficulté supplémentaire.*

**(F, 30 ans, Bretagne)**

*Le manque de rémunération me pèse énormément, jusque dans mon couple. Ce qui est rageant, c'est que sur le CV tout est bien : j'ai beaucoup d'expériences, mais la rémunération ne suit pas. Cela me fait perdre confiance en moi. C'est aussi une forme de reconnaissance : être payé pour ce que l'on fait.*

**(F, 44 ans, Pays de la Loire)**

*À chaque fois, je me dis que je vais arrêter, mais c'est difficile parce que j'aime ce que je fais. Je supporte mal la dépendance envers mon compagnon. Je suis chanceuse, car cette situation ne crée pas de conflit et nous sommes heureux, mais je culpabilise et je me dévalorise. Parfois, je me dis que si un jour j'avais envie de partir, je ne pourrais pas. Je me sens coincée.*

**(F, 49 ans, Île-de-France)**

*J'assume le choix de ce métier, avec la précarité qu'il implique. Mais cela se fait parfois au détriment d'autres aspects de la vie. Nous avons fait le choix de ne pas avoir d'enfant, c'est une première conséquence. Et en période de difficultés financières, cela crée des tensions : cela déteint sur la sphère privée, sur le moral, et génère du stress face à l'avenir. Ce n'est pas "concret" au sens matériel, mais c'est une réalité très présente.*

**(F, 41 ans, Occitanie)**

D'autres peuvent s'appuyer sur une ancienne activité professionnelle ou sur un héritage familial leur permettant de bénéficier de revenus complémentaires réguliers – notamment grâce à des rentes immobilières – offrant une forme de sécurité face à la précarité et à l'irrégularité des revenus issus de leur activité.

*J'ai la chance de disposer de capitaux issus de mon ancienne entreprise, que j'ai placés dans l'immobilier et qui me rapportent des loyers. Sans cela, il ne serait même pas envisageable de faire de la photographie ! Et pourtant, je suis chanceuse : je fais partie des photographes qui vendent.*

**(F, 62 ans, Nouvelle-Aquitaine)**

*Mes revenus restent aléatoires et d'une année sur l'autre ils peuvent être divisés par deux ou trois. Heureusement, j'ai des revenus locatifs. Je le dis en toute transparence, même si c'est souvent mal perçu : certains pensent que je n'ai pas besoin de la photo pour vivre, mais c'est faux. Avec la photo, je paye mon logement, ma nourriture et je peux élever mes enfants. Avec probablement moins de confort que si je n'avais pas de revenus locatifs. Cela apporte également une certaine sérénité : je n'ai pas le stress que connaissent beaucoup de gens.*

**(F, 54 ans, Île-de-France)**

## MULTIPLIER LES ACTIVITÉS POUR ATTEINDRE UN REVENU SUFFISANT

Lorsqu'ils ne peuvent ni compter sur un soutien financier familial ni sur les revenus du conjoint ou de la conjointe, les photographes se tournent vers des activités complémentaires, liées ou non au secteur de la photographie. Malgré cette diversification, certains peinent à dégager un revenu suffisant.

*Je marche sur trois jambes : je suis photographe, professeur dans une école photo et je gère le fonds d'un photographe. Toutes mes activités sont nécessaires pour que je puisse en vivre. Je recommande à mes étudiants de trouver un bon équilibre en cumulant plusieurs activités. De ne pas tout miser sur leur activité de photographe auteur. (H, 59 ans, Île-de-France)*

*J'ai le statut d'intermittent du spectacle dans le théâtre et c'est grâce à lui que je peux continuer la photo. C'est un équilibre que j'ai trouvé mais qui n'est pas évident à conserver car il faut faire suffisamment d'heures. En comparant les deux activités, je peux témoigner que dans le théâtre nous sommes mieux traités qu'en étant photographe. (F, 39 ans, Hauts-de-France)*

*J'ai déjà trop imposé ce métier à ma famille et je ne peux pas leur demander davantage d'efforts financiers. Je pense qu'il est important de poser des limites. Quand ma fille est née, elle est devenue une vraie motivation : il n'était pas question de tomber dans un cycle de précarité. J'ai beaucoup travaillé et multiplié mes activités pour sécuriser notre situation. (H, 50 ans, Occitanie)*

*J'adapte ma vie en fonction de mes revenus. Parfois, je suis contraint de faire de l'intérim. Parfois, je ne mange que des conserves, et d'autres fois, je peux me payer un resto ! Je ne sais jamais trop comment ça va se passer, et même pendant les périodes fastes, je reste toujours méfiant. (H, 36 ans, Grand Est)*

*En plus de mon activité de photographe, je suis professeure en école d'art, mais cela reste difficile financièrement. Avec la prime d'activité, j'atteins les 1 200 € par mois. Il m'arrive de demander un petit prêt à ma mère, à rembourser le jour où elle ne sera plus là. C'est triste... (F, 54 ans, Centre-Val de Loire)*

*J'ai toujours beaucoup travaillé, mais je n'ai jamais gagné énormément d'argent. J'ai dû serrer la vis pour pouvoir vivre de ça. Mais en étant célibataire avec un enfant, je ne pouvais plus tenir. J'ai dû me résigner à prendre un contrat salarié à mi-temps. Le métier de photographe nécessite qu'on soit disponible tout le temps. Et avec un enfant, c'est impossible. (F, 63 ans, Île-de-France)*

*Mes premières années ont été très laborieuses. J'étais en couple et ne payais pas de loyer, et j'avais des petits boulots à côté. Malgré mon activité, je peinais à gagner 1 000 € par mois. Je me suis spécialisée et ai développé une réelle expertise, ce qui a fait augmenter mes revenus. Mais aujourd'hui, je suis arrivée à une sorte de palier : mes journées ne font que 24 heures, et mon chiffre d'affaires n'augmente plus. (F, 39 ans, Île-de-France)*

## RÉDUIRE SES DÉPENSES POUR CONTINUER À EXERCER

Lorsque les solutions ne suffisent plus à augmenter leurs revenus, il ne reste souvent aux photographes qu'à réduire leurs dépenses, parfois jusqu'au strict nécessaire. Les photographes se voient alors contraints de faire des économies sur l'ensemble des postes de dépenses.

*Pour réduire mes dépenses, je me suis séparé·e de ma voiture. Je n'utilise que des logiciels gratuits pour économiser sur des abonnements mensuels coûteux. Je n'ai pas d'écran calibré ni d'imprimante. Mes appareils ont quelques années, et mes optiques ont été achetées d'occasion... Avec si peu de revenus, il faut économiser sur tout. Je travaille sur le même ordinateur depuis 15 ans et possède le même Leica M10, acheté d'occasion il y a six ans. C'est aussi une manière de pouvoir vivre avec 2 000 € par mois : maintenir des besoins faibles. (H, 54 ans, Hauts-de-France)*

*En 2024, j'ai réalisé environ 50 000 € de chiffre d'affaires. Mon activité me permet tout juste de répondre à mes besoins financiers. Il ne faudrait pas que je gagne moins : je suis déjà à la limite. Je réduis mes dépenses et j'ai aussi quelques économies de côté dans lesquelles je puise de temps en temps. (F, 53 ans, Île-de-France)*

## 26

## 27

## UNE CHARGE DE TRAVAIL IMPORTANTE POUR UN REVENU CONFORTABLE

Dans l'étude quantitative, seuls 5 % des photographes déclaraient percevoir plus de 40 000 € de revenus nets annuels en moyenne. Des revenus plus confortables, souvent associés à une charge de travail importante et à des situations d'épuisement professionnel.

*Si je vis de la photo, c'est parce que je ne m'arrête jamais. Si, dans 10 ans, ma manière de travailler n'évolue pas, je changerai ! Pour avoir une vie de famille, dormir des nuits complètes, et arrêter de m'arracher les cheveux à cause du stress. Je suis jeune et en forme, mais je ne vais pas continuer comme ça toute ma vie. (H, 25 ans, Île-de-France)*

## DE HAUTS REVENUS, À QUEL PRIX ?

Dans notre enquête quantitative, 3,5 % des répondants déclaraient des revenus nets, après impôts supérieurs à 60 000 €. Cette étude qualitative montre toutefois que, quel que soit le secteur d'activité et / ou le niveau de la rémunération, l'irrégularité des revenus et le manque de visibilité à court et moyen terme demeurent parmi les principales préoccupations des photographes. Pour les revenus plus élevés, la nécessité de maintenir un niveau d'activité et de rémunération important génère une tension et un stress particulièrement forts.

*Avant, j'étais photoreporter et je pouvais gagner entre 2 500 et 7 000 € par mois. Avec le développement d'Internet, je suis devenu artiste-auteur. La rémunération est plus fluctuante : on peut avoir une année exceptionnelle et ne rien toucher l'année suivante, on pourrait penser que cela s'équilibre, mais ce n'est pas vrai car vos charges et vos impôts explosent, et vous êtes contraint de produire et de vendre autant que l'année précédente. Chaque mois, je dois déboursier 11 000 € pour les charges et les impôts, sans aucune visibilité sur les ventes. Rien n'est jamais sûr. Je suis dans l'obligation de production et je travaille sans cesse. Je le regrette, car je pense à tous ces photographes qui ne parviennent pas à vivre de la photographie ! (H, 51 ans, Grand Est)*

Le poids des charges et de l'imposition impose de maintenir en permanence un niveau d'activité élevé pour faire face aux dépenses et garantir une trésorerie suffisante.

*J'ai une vie extrêmement confortable, largement au-dessus de celle de nombreux autres photographes. La problématique actuelle, c'est de réussir à avoir suffisamment de trésorerie tout en se développant. Cela coûte de l'argent. Il faut rester vigilant, car cela reste fragile. (H, 45 ans, Île-de-France)*

*Oui, je peux dire que j'arrive à vivre de mon métier, cela dépend du rythme de vie. Mais nous sommes très lourdement taxés, entre les impôts, les charges sociales et l'IRCEC<sup>4</sup>, je dois la moitié de mes revenus nets d'impôts. Le nerf de la guerre, c'est vraiment la trésorerie. (H, 60 ans, Occitanie)*

*J'essaie de développer mon travail d'auteur en galerie en réduisant mes autres activités en corporate et en presse, mais le basculement est difficile. Les charges et les impôts sont mensualisés, donc il y a un impératif de ventes. Si tu n'as pas capitalisé ou mis de l'argent de côté, comment financer tes œuvres avec les tirages et les encadrements ? (H, 45 ans, Ile-de-France)*

# 2 LA BAISSÉ DES RÉMUNÉRATIONS, UN PHÉNOMÈNE PRÉOCCUPANT

28

Les chiffres de la première enquête étaient particulièrement révélateurs : 44 %, soit près d'un photographe sur deux, déclaraient avoir subi une baisse de revenus au cours des dix dernières années. Parmi eux, 23 % évoquaient une diminution de moitié de leur rémunération. Des résultats particulièrement inquiétants, qui ont attiré notre attention.

Si certains secteurs semblent plus touchés que d'autres, cette tendance à la baisse concerne l'ensemble des activités photographiques. L'arrivée du numérique dans les années 2000 a constitué l'un des premiers facteurs de transformation du marché, en rendant la photographie plus accessible.

Cette diminution des rémunérations s'explique par d'autres facteurs : augmentation du nombre de photographes sur le marché, développement de la micro-entreprise<sup>5</sup> à partir des années 2010 – un statut souvent inadapté à l'activité de photographe mais largement adopté pour sa simplicité administrative –, qui a contribué à faire baisser les tarifs. La crise du Covid-19 a également fragilisé durablement la profession. Aujourd'hui, les tarifs proposés sont inférieurs aux prix planchers fixés par les photographes.

*Les tarifs sont devenus catastrophiques. À tel point que cela ne me donne même plus envie de me battre pour aller chercher une commande. Il y a 15 ans, pour un portrait en couverture et un dossier de 6 pages dans un magazine, la commande était payée 750 €. C'était une journée de travail : je travaillais en argentique, le labo développait, et je n'avais plus rien à gérer ensuite. Aujourd'hui, on est autour de 400 à 450 € pour deux jours de travail, post-production comprise. Avec de tels tarifs, il devient impossible de travailler !* (F, 63 ans, Île-de-France)

*Quand j'ai commencé comme photographe de spectacle, il y a vingt ans, 80 % de mes revenus provenaient de la presse, aujourd'hui, ils ne dépassent pas les 10 %. Je collabore depuis 18 ans avec une grande institution parisienne. J'étais rémunérée au forfait, à hauteur de 2 000 €, pour couvrir l'ensemble des répétitions et des spectacles. En complément, je percevais des droits d'auteur pour l'utilisation des images, souvent 2 500 € supplémentaires. Aujourd'hui, ils ont décidé de supprimer cette part de rémunération. À long terme, cela représente une baisse de mes revenus de 60 %.* (F, 52 ans, Île-de-France)

*Il y a encore deux ans, pour un reportage de quatre heures dans une entreprise, en corporate, j'étais rémunérée 900 € voire 1 000 €. Il n'y avait pas de débat sur la rémunération. Beaucoup d'agences de communication ont ouvert ces dernières années : elles proposent des prix impossibles, autour de 300 euros.* (F, 44 ans, Bretagne)

*On vient de me proposer un boulot pour un gros festival : 600 € pour trois jours de boulot : midi / minuit, plus la post-prod, c'était au moins six jours de travail. Comment peut-on travailler pour de tels tarifs ? Et pourtant je sais qu'il y a des photographes qui n'ont pas d'autres choix que d'accepter des tarifs pareils !* (H, 63 ans, Île-de-France)

Le marché de la photographie de sport est plombé. Travailler avec une équipe qui participe au Tour de France à vélo rapporte 150 € par jour, 300 € max. Comment peut-on en vivre ? La concurrence est telle que certains photographes proposent des tarifs très bas. De plus en plus d'organisations ne travaillent plus qu'avec des bénévoles, même pour des événements qui génèrent des millions ! Les photos sont vendues entre 10 centimes et 40 €. On ne peut pas vivre dans ces conditions. Les prix devraient être réglementés. Cela devrait être illégal de vous demander de travailler 16 heures pour 50 € ou en échange de « visibilité ». (H, 38 ans, Auvergne Rhône-Alpes).

*Mon activité en corporate diminue. J'ai d'anciens clients qui ne m'appellent plus parce que je suis trop cher par rapport à des photographes plus jeunes, qui acceptent des conditions plus précaires. On me demande de faire des efforts, souvent pour la moitié de ce que cela vaut, et on finit par accepter, parce qu'on n'a pas trop le choix...* (H, 59 ans, Île-de-France)

29

*En 2024, en rémunération j'ai réussi à me dégager un petit smic. Je suis confrontée à la baisse des tarifs. Ça fait un an que je n'applique plus les tarifs que je m'étais fixés. Je suis toujours dans la négociation, toujours à faire des prix.* (F, 41 ans, Occitanie)

*En 2008, mes rémunérations ont commencé à chuter. Avec l'arrivée du numérique, tout le monde pensait pouvoir faire des photos aussi bien que les photographes professionnels. Ils n'avaient plus envie de payer pour cela.* (F, 54 ans, Centre-Val de Loire)

*Une amie photographe a répondu à un appel d'offres pour 30 chantiers dans le BTP avec la production et la tenue d'une exposition. Son devis se situait aux alentours de 30 000 €. Deux photographes ont fourni des devis à 5 000 €. Ça fait 160 € le chantier tout compris ! Comment voulez-vous concurrencer avec de tels tarifs ?* (F, 44 ans, Île-de-France)

*Quand j'ai commencé à travailler dans l'industrie du disque, c'était au début de la crise liée à la fin du CD. Depuis, ils sont restés sur les mêmes tarifs qu'ils demandaient sous prétexte d'être en souffrance. Mes honoraires sont les mêmes qu'à mes débuts, même quand il s'agit d'artistes importants. Cela revient à jeter à la poubelle 20 ans d'inflation et d'évolution, mais surtout 20 ans de valorisation d'une expérience.* (H, 44 ans, Île-de-France)

*Les étudiants sont motivés à travailler et à réussir, mais la réalité est bien plus complexe. La plupart sortent de ces formations payantes non pas avec l'espoir de réussir, mais avec la certitude... et l'année suivante, après seulement trois parutions d'un quart de page à 32 €, ils abandonnent.* (H, 62 ans, Occitanie)

*J'ai débuté en 2016. Mon activité grandissant, j'avais de nombreux contrats en France et à l'étranger. Avec le Covid, tout s'est arrêté net ! Je n'irai pas jusqu'à dire que j'ai dû repartir de zéro, mais j'ai dû chercher une nouvelle clientèle. J'ai suivi une formation en communication, en marketing et en relation commerciale. Cette terrible expérience du Covid m'a contraint à une remise en question afin de repartir sur des bases plus solides. Nombreux sont les collègues qui ont dû arrêter.* (H, 38 ans, Île-de-France)

*La revalorisation des tarifs est l'un des points les plus difficiles. Malgré plus de 20 ans d'expérience, cela ne suffit plus à justifier un tarif qui ne soit pas considéré comme « junior ». Pour les clients, cela n'a souvent pas d'importance : ce qu'ils veulent, c'est le moins cher.* (F, 44 ans, Île-de-France)

*J'ai vécu cinq ans en Espagne et, à mon retour en France, j'ai constaté le désastre : les droits d'auteur versés fondent comme neige au soleil. C'est un peu comme aller chez son boulanger et lui dire : « Votre baguette, je la paie 50 centimes. » Tant qu'il n'existe pas de régulateur de prix, notre combat reste presque vain.* (H, 66 ans, Île-de-France)

*J'ai beaucoup de clients qui m'imposent leurs tarifs. Je travaillais dans l'institutionnel avec une commission qui me payait 350 € par jour, tous droits d'utilisation inclus. Je ne l'accepte plus, car selon mes calculs, mon prix plancher est de 800 € par jour. En dessous, je perds de l'argent.* (F, 44 ans, Île-de-France)

*Entre les années 1980 et 2000, mon activité était prospère : je gagnais autour des 8 000 € par mois. Mais l'arrivée du numérique a bouleversé le métier. On produit une image et, dans la seconde, elle est déjà publiée sur le site internet d'un journal. Notre travail consiste à relater les faits sans les déformer, pour qu'ils puissent être exploités immédiatement, mais aussi dans 5, 10 ou 20 ans... Cette notion a complètement disparu, et c'est ce qui fait que nous n'avons plus aucune légitimité.* (H, 66 ans, Île-de-France)

# 3 DES DÉLAIS DE PAIEMENT ABUSIFS

À la baisse des rémunérations s'ajoute un autre facteur de fragilisation économique pour les photographes : les délais de paiement. Entre professionnels – y compris dans le secteur de la photographie – une prestation doit, par défaut, être rémunérée dans un délai maximal de 30 jours après sa réalisation. Un délai plus long peut être convenu entre les deux parties, de manière explicite, sans toutefois dépasser 60 jours ou 45 jours fin de mois à compter de l'émission de la facture. En cas de retard de paiement, les photographes peuvent théoriquement appliquer des pénalités ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Dans les faits, ces recours restent difficiles à mettre en œuvre. Les témoignages recueillis dans cette étude font état de retards fréquents, parfois systématiques, avec des délais abusifs dépassant largement les plafonds légaux.

*Les retards de paiement sont vraiment insupportables. Des clients ou des collectivités territoriales vous demandent d'avancer les fonds, et vous paient parfois 6, voire 9 mois plus tard. On finit par être rémunéré, bien sûr, mais il faut être patient. Cela oblige à disposer d'une trésorerie importante, ce qui n'est pas toujours possible ! (H, 50 ans, Occitanie)*

*Je rencontre d'importantes difficultés pour me faire rémunérer dans des délais raisonnables. Par exemple, j'attends actuellement un paiement depuis sept mois et je ne sais pas quand je vais être payée. (F, 46 ans, Normandie)*

*Les retards de paiement, ça me rend fou. C'est devenu presque normal d'être payé quatre, six, huit mois, parfois un an ou un an et demi après avoir travaillé. Moi, ça ne me choque même plus – et ce n'est pas normal que cela ne me choque plus. Et comme je suis en agence, les délais de paiement s'allongent encore un peu. » (H, 25 ans, Île-de-France)*

# 4 UN DROIT D'AUTEUR MIS À MAL

Bien que la France soit considérée comme le pays du droit d'auteur, celui-ci apparaît de moins en moins respecté dans le secteur de la photographie. Pour les photographes bénéficiant du statut d'auteur, la rémunération repose à la fois sur la prestation de prise de vue réalisée dans le cadre d'une commande et sur le versement de droits d'auteur liés à l'utilisation des images produites. Le droit d'auteur permet d'encadrer l'exploitation des photographies et d'assurer une juste rémunération. Or les témoignages recueillis montrent que ces droits sont de moins en moins versés.

*Je me bats pour le paiement de mes droits d'auteur. J'ai des clients qui me disent qu'ils cessent de travailler avec moi parce que je leur demande des droits d'auteur. C'est pourtant la loi ! (F, 53 ans, Centre-Val de Loire)*

*Pour des photos de backstage pour une marque de luxe, j'ai reçu un contrat me demandant de céder les droits de toutes mes photos pour toute la durée de la propriété intellectuelle. Ils imposent des pratiques abusives, parfois illégales, et ils sont en train de gagner ce combat. Je me suis donc éloigné de ce type de clients pour défendre mes droits ! Cela me prive de certains contrats, mais c'est essentiel pour le respect de notre travail et de nos droits. (H, 45 ans, Ile-de-France)*

30

31

# 5 LES PHOTOGRAPHES ET LA PRESSE : UNE SITUATION CRITIQUE

## DES DROITS D'AUTEUR AU PROFIT DE PIGES SALARIALES

Les photographes collaborant avec la presse relèvent d'un statut particulier : celui de photographe pigiste. La loi du 4 juillet 1974, dite « loi Cressard », précise que « toute convention par laquelle une entreprise de presse s'assure, moyennant rémunération, le concours d'un journaliste professionnel est présumée être un contrat de travail ». Ainsi, les photographes travaillant pour la presse devraient donc être rémunérés en piges et non en droits d'auteur. Mais dans les faits, les pratiques observées diffèrent souvent du cadre prévu par la loi.

*En presse, je suis de moins en moins rémunérée en piges, uniquement en droits d'auteur, ce qui est illégal... parce que ça leur coûte moins cher ! J'accepte par obligation, sinon ils ne feront plus appel à moi. Quel pouvoir ai-je de refuser ? (F, 44 ans, Pays de la Loire)*

*On a beau nous dire qu'à partir de plusieurs piges consécutives, on est considéré en CDI, ce n'est pas vrai. Légalement, oui, mais dans les faits, les magazines ne nous considèrent pas comme tels. C'est fragilisant, moralement et financièrement. Et pourtant, j'ai la chance d'être payée en salaire pour la presse ; ce n'est pas le cas de beaucoup de photographes ! (F, 54 ans, Île-de-France)*

*Ma rémunération est plus importante sous mon statut d'artiste-auteur, car il devient de plus en plus difficile de se faire payer en piges dans la presse. Pour certains, je dois même établir des factures avec mon auto-entreprise ! (F, 50 ans, Île-de-France)*

## DES PRIX EN BAISSÉ

La crise de la presse du début des années 2000, combinée au déclin des abonnements aux supports papier, constitue l'une des principales causes de la baisse des tarifs. Confrontés à une réduction de leurs ressources, journaux et magazines ont progressivement diminué leurs dépenses consacrées à l'image, en privilégiant les microstocks et les forfaits permettant d'obtenir des photographies à moindre coût. Les photographes, qu'ils soient représentés par une agence ou non, subissent directement les conséquences de cette baisse des prix.

*Je travaille avec la presse étrangère, dont les tarifs sont généralement plus élevés que ceux de la presse française. Leurs titres cherchent à maintenir leurs prix de publication, alors que certaines rédactions françaises ont presque divisé par deux leurs revenus pour les portfolios. (H, 62 ans, Occitanie)*

*En presse, je n'ai jamais pu imposer un montant. Il m'est arrivé de négocier un meilleur tarif pour certains sujets, mais c'est très rare. Je ne me bats pas pour avoir des revenus plus élevés, mais les prix restent les mêmes qu'il y a 25 ans, alors que le coût de la vie, lui, augmente. (F, 54 ans, Île-de-France)*

*Les exclusivités demandées par les magazines deviennent oppressantes. Avec la chute des prix, certains magazines exigent une exclusivité sur un territoire sans laisser aucun espace de négociation. On se retrouve ainsi avec des tarifs de 600 € pour un six pages pour un pays. Cette « exclusivité », comme ils l'appellent, n'en est en réalité plus une et n'est plus intéressante financièrement. (H, 62 ans, Occitanie)*

*Je perds beaucoup d'argent sur les droits de mes photos. Une fois les images réalisées et publiées, je ne m'en occupe pas assez et mes cessions de droits ne sont pas assez limitées. J'ai toujours peur de vexer les gens ou qu'on ne me rappelle pas. Si j'étais plus rigoureux à ce sujet, je gagnerais bien plus. (H, 26 ans, Île-de-France)*

## DES JOURNAUX ET DES MAGAZINES MOINS PRODUCTEURS DE SUJETS

Face à la baisse des productions et des commandes dans la presse, les photographes sont contraints de financer leurs sujets grâce à d'autres activités, notamment la photographie corporate, ou par des emplois complémentaires exercés dans d'autres secteurs.

*Je finance mes projets de reportage grâce à la photographie corporate. Sans cela, je ne pourrais rien produire. Mais il est compliqué d'investir cet argent dans des projets sans savoir si je vais réussir à les vendre. Et surtout, à quel prix vais-je les vendre ? (F, 28 ans, Île-de-France)*

## L'EFFONDREMENT DU NOMBRE DE CARTES DE PRESSE CHEZ LES PHOTOGRAPHES

Certains titres de presse conditionnent l'accès au statut de pigiste à la détention de la carte de presse. Or, son obtention devient de plus en plus difficile pour les photographes, puisque la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP) exige que plus de 50 % de leurs revenus proviennent de piges. Dans le contexte actuel de la presse, atteindre ce seuil est devenu particulièrement compliqué. Il y a plus de vingt-cinq ans, en 2000, la CCIJP comptait 1 393 reporters photographes titulaires de la carte de presse. En 2014, ils n'étaient plus que 816. En 2022, ce chiffre tombe à 306, dont 202 mensualisés et 104 pigistes<sup>6</sup>. Cette évolution illustre la fragilisation du secteur : dépendre à 50 % des revenus de la presse revient aujourd'hui à condamner de nombreux photographes à une forte précarité économique. Une réforme des conditions d'attribution de la carte presse par la CCIJP apparaît ainsi, aux yeux de nombreux professionnels, comme une nécessité urgente.

*Les tarifs pratiqués dans la presse sont très bas, rendant presque impossible l'obtention de la carte de presse. Avec le montant des prix que j'ai reçus, mes revenus liés à la presse représentent moins de 50 % de mes revenus, ce qui fait que je ne suis plus éligible. Certains titres en profitent pour faire croire qu'il est obligatoire d'avoir cette carte pour être payé en piges. Sans parler des relations tendues avec les forces de l'ordre, qui utilisent cet argument pour ne pas nous considérer comme des journalistes. (F, 44 ans, Pays de la Loire)*

*J'ai perdu ma carte de presse, car mes revenus issus de piges sont inférieurs à mes droits d'auteur. En discutant avec mes collègues photojournalistes, nous avons constaté que, pour ne pas la perdre et compte tenu de la réalité de la rémunération dans la presse, nous n'avons souvent pas d'autre choix que "d'oublier" de déclarer les revenus qui ne proviennent pas de la presse à la commission. (H, 33 ans, Auvergne Rhône-Alpes)*

Sur son site internet<sup>7</sup>, un photographe de sport dresse un constat alarmant de la situation de son secteur. En s'appuyant sur les tarifs pratiqués dans la presse, il démontre qu'il est aujourd'hui impossible d'obtenir la carte de presse tout en vivant correctement de son activité.

*Pour obtenir ce sésame délivré par la CCIJP, un photographe doit prouver que la majorité de ses revenus provient de la presse. Or, avec 421 publications par an (ce qui est énorme en volume de travail) ne rapportant que 892 €, il est mathématiquement impossible de vivre de la presse. Donc impossible d'obtenir la carte.*

## LA VENTE D'ARCHIVES, UNE SOURCE DE REVENU EN DISPARITION

Jusqu'à il y a quelques années, les photographes auteurs pouvaient compter sur des revenus réguliers provenant de leur vente d'archives. Ces revenus complémentaires assuraient une forme de stabilité économique et pouvaient représenter, pour certains, une part importante de leur rémunération. Mais l'arrivée, dans les années 2000, des banques d'images à bas prix (microstocks), le développement des ventes au forfait et, plus récemment, l'essor de l'intelligence artificielle générative ont profondément fragilisé ce modèle économique. La vente d'archives tend désormais à se réduire de manière drastique.

*À partir des années 2000, et puis l'arrivée du numérique, et d'Internet, tout s'est effondré. Les ventes d'archives se sont écroulées. Mes revenus ont été divisés par 4. Ça a été une chute progressive mais vertigineuse, et là on atteint des niveaux jamais vus. (H, 63 ans, Île-de-France)*

*Je suis représentée par une agence, mais je songe à la quitter, car passer des heures à remplir les champs IPTC pour déposer des images sur une banque de données, afin qu'éventuellement un iconographe nous paie 10 € pour l'utilisation d'une photo, n'est clairement pas un modèle dans lequel j'ai envie de me projeter. (F, 44 ans, Pays de la Loire)*

32

33

# 6. VERS UN REcul DU MARCHÉ DE L'ART FRANÇAIS ?

Le marché de l'art n'est pas épargné. Les photographes exposant et vendant leurs œuvres en galerie alertent sur le recul des achats réalisés par les collectionneurs français. Dans notre étude, les photographes percevant les revenus les plus élevés vendent majoritairement sur le marché américain. À l'inverse, ceux qui travaillent principalement sur le marché français déclarent des revenus pouvant être jusqu'à dix fois inférieurs.

*Je connais des photographes qui vendent un tirage 20 000 €, mais ils sont représentés par des galeries américaines. Il n'y a qu'aux États-Unis que l'on peut vendre une photo à ce tarif ; en France, c'est impossible, le marché n'est pas le même ! Ils touchent 10 000 € pour un tirage, soit l'équivalent de ce que je gagne en une année entière. (F, 62 ans, Nouvelle-Aquitaine)*

*Malgré l'irrégularité de mes revenus, je suis sur une courbe ascendante grâce à l'évolution de mes prix. En 2013, je vendais un tirage 3 000 €, maintenant il en vaut 7 500 €. Lors d'une grande foire, j'ai eu un solo show et j'ai vendu pour 100 000 € en quatre jours ! Il y a plus de dix ans, je pouvais vendre jusqu'à 20 tirages en France chaque année. Aujourd'hui, je n'en vends presque plus : 90 % de mes ventes proviennent des États-Unis. (H, 52 ans, Grand Est)*

*Les galeries n'aident pas à la production des œuvres. Je produis donc tout moi-même, elles sont très coûteuses. Je paye les encadreurs, les artisans qui collaborent avec moi, ainsi que mon matériel, et moi, je suis toujours la dernière payée. (F, 62 ans, Nouvelle-Aquitaine)*

# 7 QUAND LA GRATUITÉ DEVIENT LA NORME

La baisse des prix observée dans l'ensemble des secteurs de la photographie s'accompagne également de pratiques plus abusives, où la gratuité tend à devenir une norme. Le métier de photographe est trop souvent perçu comme une passion davantage que comme une profession nécessitant une rémunération, qu'il s'agisse de la prestation elle-même ou de l'utilisation des images produites. Là encore, aucun secteur ne semble épargné. L'arrivée du numérique a contribué à banaliser la pratique photographique et à donner l'impression d'un métier « accessible » ou « facile ». Dans ce contexte, les budgets consacrés aux commandes et aux droits d'utilisation des photographies se réduisent, quand ils ne disparaissent pas totalement. Se développent alors des formes de rémunération dites « en visibilité ».

*Mes photos intéressent mais dès qu'on parle de rémunération, c'est non ! Si j'avais donné gratuitement mes photos, peut-être aurais-je eu des publications ? C'est difficile à dire. On se sent un peu pris en otage. (F, 49 ans, Île-de-France)*

*De la part d'un client, producteur de musique, qui ne voulait pas me rémunérer pour les photographies utilisées : « Votre apport créatif s'est réduit à appuyer sur le déclencheur ». (H, Île-de-France)*

*Sur une vingtaine d'expériences professionnelles, seules quatre ont été rémunérées, et parmi les autres, une demi-dizaine m'ont seulement remboursé une partie des frais. Mais cela ne m'a pas découragée, car j'aime ce que je fais. Cependant, quatre missions rémunérées sur vingt, c'est très peu ! Je ne connais pas beaucoup de domaines où la rémunération est aussi faible, et c'est particulièrement inquiétant. (H, 28 ans, Provence-Alpes-Côte d'Azur)*

*Aujourd'hui, par exemple, il n'y a quasiment plus aucun festival de musique qui embauche des photographes. Ils accèdent à une multitude de photographes en échange de photos. La photo devient une forme de gratuité en échange de services, qui profite généralement à ceux qui ont le pouvoir. (H, 45 ans, Île-de-France)*

*J'ai réalisé beaucoup de portraits. Vous n'imaginez pas le nombre de fois où l'on me demande les photos gratuitement ! Même pas un euro symbolique ! Et ce sont souvent des gens très connus, qui ont les moyens, mais qui ne veulent pas payer... (F, 49 ans, Île-de-France)*

## QUAND EXPOSER RIME AVEC GRATUITÉ

La rémunération des photographes dans le cadre d'une exposition a constitué l'un des principaux combats du CLAP, notamment avec le lancement, dès 2018, de la campagne #Paye-taPhoto. Cette même année, Les Rencontres d'Arles, l'un des plus importants festivals de photographie au monde, accepte finalement de rémunérer ses photographes exposants **8** malgré un budget supérieur à 7 millions d'euros.

Face à cette gratuité quasi systématique, le ministère de la Culture publie en 2019 une circulaire recommandant des montants minimums de rémunération pour les photographes participant à des expositions – individuelles ou collectives – dans les structures associées au ministère. Si ce texte a permis à certains lieux de commencer à rémunérer les photographes en droits d'auteur, au titre du droit de représentation publique, il a également eu des effets négatifs. Plusieurs structures se sont appuyées sur ces recommandations comme un barème fixe, et non comme un seuil minimal de rémunération, entraînant parfois une baisse des montants versés **9**. Aujourd'hui encore, dans certains festivals et lieux d'exposition, l'obtention de ces droits demeure difficile.

*Il faut sans cesse se battre pour être rémunéré pour une exposition. Je passe beaucoup de temps à expliquer que les expositions doivent être payées, et que la production d'une exposition n'est pas une rémunération. Il faut se battre en permanence pour être payé. Tant qu'il y aura des photographes prêts à travailler gratuitement, on ne s'en sortira pas : nous devons être solidaires. (F, 39 ans, Hauts-de-France)*

*Un jour, je me suis fait insulter par le directeur d'un petit festival lorsque j'ai demandé une rémunération pour exposer mon travail. Il m'a répondu que ma demande était vulgaire et que je n'avais aucun amour de l'art. Il faut vraiment que cela cesse ! (F, 44 ans, Pays de la Loire)*

34

35

# 8 UN TEMPS DE TRAVAIL NON VALORISÉ

Inhérent aux métiers indépendants, le temps consacré à la prospection et à la recherche de clients représente une charge de travail importante, non rémunérée. À cela s'ajoutent le temps de préparation d'une commande et la postproduction, des prestations parfois difficiles à facturer aux clients. Une part conséquente du temps de travail des photographes reste ainsi invisible et non valorisée économiquement, entraînant une baisse significative de leur rémunération horaire réelle. Les participants à cette étude alertent également sur une activité particulièrement chronophage : la constitution des dossiers de candidature pour les appels à projets, résidences ou subventions.

Face aux difficultés économiques du secteur, les prix, bourses et résidences se multiplient pour pallier l'insuffisance des revenus des photographes. Pour celles et ceux évoluant dans le documentaire ou le journalisme, ces dispositifs permettent de produire de nouveaux sujets, de poursuivre des projets en cours ou d'en assurer la finalisation, alors que les médias financent de moins en moins de reportages et rémunèrent de moins en moins les images publiées. Pour les photographes auteurs, ces dotations constituent également une ressource essentielle pour continuer à créer, dans un contexte marqué par l'instabilité du marché, particulièrement en France.

Si ces dispositifs sont largement perçus comme nécessaires, les photographes interrogés soulignent aussi leurs limites : un grand nombre de candidatures pour très peu de bénéficiaires, et un temps considérable consacré à la constitution des dossiers. Un travail souvent réalisé au détriment du temps de production et de création, tout en renforçant la pression liée à la nécessité d'être sélectionné.

*Je crois que je vais arrêter de postuler aux appels à candidatures, parce qu'aujourd'hui ça représente 80% de mon temps, alors que je devrais faire des photos ! J'ai l'impression d'avoir perdu toute ma créativité et mes idées de sujets à force de passer mon temps à chercher des appels à candidatures. (F, 39 ans, Hauts-de-France)*

*Le temps passé à répondre à des dossiers de candidature représente environ la moitié de mon activité. Il y a beaucoup de refus pour un travail colossal fourni en amont. Un autre problème se pose : certaines structures demandent des dossiers très denses, qui nécessitent énormément de temps, ne serait-ce que pour passer une présélection. Il serait peut-être plus simple de demander un dossier allégé dans un premier temps, puis de procéder en deux étapes. Il y a également très peu d'organismes qui valorisent ou rémunèrent ne serait-ce que les présélectionnés pour le travail effectué, alors que cela se pratique beaucoup dans le domaine de l'architecture, par exemple. (H, 27 ans, Provence-Alpes-Côte d'Azur)*

*Répondre à des appels à candidatures prend beaucoup de temps. Soumettre un dossier devant un jury est une chose, mais si personne ne nous connaît, il est difficile d'être sélectionnée. Je suis arrivée deux fois finaliste pour une résidence, mais à la fin, je n'ai pas été retenue. Pourquoi nous faire vivre cela ? (F, 46 ans, Normandie)*

*On ne peut pas dire que je ne travaille pas : rechercher des clients, répondre à des appels à candidatures... ça prend du temps. Quand je donne des cours, il y a de la préparation, c'est du boulot ! C'est le plus dur : je bosse comme une malade et pourtant, je ne gagne pas ma vie. (F, 54 ans, Centre-Val de Loire).*

Ne serait-il pas nécessaire de repenser ces dossiers de candidature, notamment en allégeant les demandes formulées lors des premières phases de sélection **10** ? Ne pourrait-on pas également envisager, comme dans d'autres secteurs, une rémunération des projets présélectionnés ? Autant de pistes qui mériteraient d'être explorées.

# 9 LE CASSE-TÊTE DES STATUTS

36

En France, le statut des photographes dépend principalement du type de clientèle avec laquelle ils travaillent. Les photographes travaillant pour des particuliers relèvent du statut d'artisan ; ceux collaborant avec des professionnels exercent généralement sous le statut de photographe auteur ; tandis que les photographes publiant dans la presse sont considérés comme photographes pigistes, un statut assimilé au salariat. Chacun de ces régimes répond à des règles fiscales et sociales différentes.

Cette organisation ne tient cependant pas compte de la diversification des activités, devenue aujourd'hui indispensable pour espérer atteindre un niveau de revenus suffisant. Près d'un quart des répondants à cette étude déclarent ainsi cumuler plusieurs statuts. Beaucoup expriment le souhait d'une simplification administrative, voire de la création d'un statut unique.

Au-delà de la complexité comptable et fiscale, ce système engendre des inégalités sociales. En cas de cumul d'activités, les cotisations sociales sont versées auprès de plusieurs caisses. Si ces droits peuvent se cumuler pour la retraite, ce n'est pas le cas pour la couverture maladie. Par le passé, il n'était pas rare qu'un photographe ait une activité principale largement majoritaire en termes de revenus et une seconde, plus ponctuelle, presque accessoire. Aujourd'hui, la réalité économique du secteur conduit nombre d'entre eux à répartir leurs revenus entre plusieurs statuts de manière presque équivalente. Un photographe peut ainsi percevoir 40 % de ses revenus comme auteur, 30 % comme pigiste et les 30 % restants sous un autre statut, comme artisan ou micro-entrepreneur.

En cas de maladie, les indemnités journalières sont généralement calculées sur la base du régime principal uniquement. Dans cet exemple, le photographe ne percevrait donc des indemnités que sur 40 % de ses revenus. Multiplier les activités pour atteindre un revenu suffisant peut ainsi conduire à une forte perte de ressources en cas d'arrêt maladie. Une situation injuste et nécessitant une réforme urgente.

*Au départ, j'étais auto-entrepreneur, puis je suis passé sous le statut d'artiste-auteur, et je suis également pigiste pour la presse. Le cumul des statuts est épuisant : c'est le même métier, mais je dois faire trois déclarations différentes. C'est ridicule. (H, 36 ans, Grand Est)*

*J'ai le sentiment de vivre comme un Américain, dans le sens où je n'attends rien : ni arrêt maladie, ni indemnités chômage. On se sent un peu pénalisés par rapport aux salariés. Les informations à ce sujet ne sont pas très accessibles. Pour moi, c'est comme si cette couverture sociale n'existait pas. (H, 36 ans, Grand Est)*

Ainsi, il est compréhensible que certains photographes privilégient le statut d'auto-entrepreneur<sup>11</sup> afin d'éviter les difficultés liées au cumul des régimes. Ce statut leur permet de facturer l'ensemble de leurs activités de manière unifiée et de cotiser auprès d'une seule caisse. Il reste toutefois peu adapté aux réalités économiques du métier : il ne permet ni la perception de droits d'auteur ni la déduction des frais professionnels, pourtant souvent élevés dans le secteur de la photographie. Notre étude montre que ce statut séduit particulièrement les photographes les plus jeunes, notamment ceux âgés de moins de 40 ans.

*J'ai choisi le statut d'auto-entrepreneur pour la simplicité, cela me rassurait au moment du lancement de mon activité. Mais comme mon activité évolue en termes de chiffre d'affaires, je réfléchis à passer en entreprise individuelle pour pouvoir déclarer tous mes frais. J'hésite cependant, car j'aime que ce soit simple. (F, 31 ans, Bretagne)*

*Je me suis lancé à 100 % dans la photographie en 2019 sous le statut d'artiste-auteur, mais j'ai ensuite ouvert mon auto-entreprise, car c'est plus simple et plus souple, notamment si je veux travailler avec des particuliers, ce que le statut d'artiste-auteur ne permet pas. Il est de plus en plus difficile de se cantonner à un seul domaine d'activité ; c'est aujourd'hui le seul statut qui me permette de diversifier davantage mon travail. (H, 38 ans, Auvergne Rhône-Alpes)*

*Je suis inquiète de la réforme de la franchise en base de TVA<sup>12</sup>, car je ne peux pas augmenter mes tarifs de 20%. Je travaille avec des particuliers, je vais devoir tout prendre à ma charge. Mes tarifs sont les plus élevés de la région, j'ai une limite avec ma clientèle. Je vais devoir travailler plus pour gagner la même chose, voire moins ! (F, 31 ans, Bretagne)*

# 37 10 UN MÉTIER EN MANQUE DE VISIBILITÉ

C'est sans doute l'une des difficultés les plus largement partagées par les photographes interrogés, y compris parmi ceux disposant de revenus confortables : la difficulté, voire l'impossibilité, de se projeter à court ou moyen terme. Beaucoup décrivent une absence quasi totale de visibilité sur leur activité et, plus largement, une incapacité à envisager sereinement l'avenir à long terme.

*C'est difficile de me projeter que ce soit à moyen ou long terme. J'adore mon métier, mais j'aimerais être justement rémunérée. Ne serait-ce qu'un SMIC... j'aimerais tout simplement pouvoir en vivre. (F, 30 ans, Bretagne)*

*Outre la revalorisation des tarifs et des délais de paiement qui s'allongent, la plus grande difficulté pour moi reste le manque de visibilité. C'est une situation très stressante. Avec le temps, j'ai appris à vivre avec, mais la visibilité sur les prestations à venir est quasi nulle. (H, 53 ans, Île-de-France)*

*Je n'ai pas de visibilité et j'ai du mal à me projeter dans l'avenir. Ce qui m'inquiète le plus, c'est plutôt ma condition physique : je ne suis pas sûre de vouloir faire de la photographie de mariage pendant dix ans, car c'est très physique. (F, 31 ans, Bretagne)*

*Je ne me projette pas à long terme, c'est impossible. Au mieux, 6 mois, mais pas au-delà. La question qui subsiste est de savoir si je continue à maintenir cette activité à bout de bras. (H, 33 ans, Auvergne Rhône-Alpes)*

*Dans dix ans, j'approcherai de la retraite. Comment vais-je réussir à tenir ? Est-ce que la presse pourra encore me faire vivre pendant dix ans ? Je ne suis pas du tout pessimiste de nature, donc je me dis que j'ai anticipé et que ça ira, mais en réalité, je ne sais pas vraiment comment ça se passera. (F, 54 ans, Île-de-France)*

*Lorsque j'ai lancé mon activité, j'ai dû apprendre à gérer l'angoisse liée à une visibilité à très court terme (2 à 3 mois). Si je laissais cette angoisse prendre le dessus, elle risquait de me paralyser et d'avoir un impact négatif sur mon activité. J'ai dû dépasser cette peur de l'incertitude en me répétant : « Ça va marcher. Crois en ce que tu fais ! » C'est difficile d'avoir cette force mentale et de se dire : Je ne sais pas où je vais, mais il faut que j'y aille ! (H, 38 ans, Île-de-France)*

*Le manque de visibilité de notre activité, ne serait-ce qu'à moyen terme, a une incidence sur notre vie privée et notre vie sociale. Peut-on, par exemple, être disponible pour les vacances d'été ? Souvent, tout s'organise dans l'urgence, au dernier moment. Nous payons cher le prix de notre création. (F, 46 ans, Normandie)*

*Il est difficile de se projeter à long terme, car j'ai le sentiment que nous épuisons nos dernières ressources, les dernières cartouches de ceux qui avaient encore la volonté de faire ce métier. Tant qu'on ne propose pas un avenir concret et réaliste, dans lequel on puisse envisager de payer son loyer ou d'élever ses enfants, je ne vois pas comment cela pourrait encore fonctionner. (H, 66 ans, Île-de-France)*

Cette situation n'est pas sans conséquences sur la vie privée, mais aussi sur la santé mentale et physique des photographes. Le manque de revenus, leur irrégularité et la difficulté à se projeter, même à court terme, engendrent une forme d'épuisement psychologique durable.

*C'est un métier étrange : il est difficile de savoir ce qui fonctionne ou non. On se remet beaucoup en question et on culpabilise. Psychologiquement, c'est assez dur. C'est un métier fait d'espoirs et de faux espoirs, de joie et de tristesse. (H, 36 ans, Grand Est)*

*Je me demande si cela sert à quelque chose que je garde mon statut d’auteur parce que dernièrement je ne gagne pas ma vie dans ce métier. J’ai beaucoup de retours positifs sur mon travail, cela me pousse à persévérer, mais c’est éreintant. (F, 39 ans, Hauts-de-France)*

*Le plus inconfortable, après plus de 25 ans, c’est qu’on a toujours l’impression que rien n’est acquis. Même avec des personnes avec qui je travaille depuis longtemps, elles peuvent interrompre les collaborations du jour au lendemain. À aucun moment, on n’est serein et on se dit : « Ça y est, ça roule. ». (F, 54 ans, Île-de-France)*

*C’est une source d’angoisse. Cette année, ça marchait bien, les choses se sont enchaînées, mais là je commence à avoir un manque de visibilité sur la suite et ça me stresse. Ça pollue ma vie de couple. C’est une angoisse qui finit par peser sur la personne avec qui l’on partage sa vie. (H, 36 ans, Grand Est)*

*Je suis une personne anxieuse. Je prends des cachets pour m’aider à dormir, parce que je vis à découvert ! Ma mère s’inquiète pour moi ; elle se demande ce que je vais devenir quand elle ne sera plus là. Ce qui m’inquiète, c’est de savoir si les sommes que je devrai à ma mère au moment de son décès dépasseront ce que je toucherai en héritage. Dans ce cas, je devrai alors de l’argent à mes frères. L’argent que ma mère me prête est celui de toute la famille, et cela impacte tout le monde. Ma mère n’a pas pu aider mes frères comme elle m’a aidée, faute de moyens. (F, 54 ans, Centre-Val de Loire)*

*J’ai deux activités annexes qui constituent les deux tiers de mes revenus : j’anime des ateliers photo et je propose de l’accompagnement éditorial dans l’édition. Ces activités me permettent d’avoir une visibilité d’une année sur l’autre. En revanche, sur mon activité de photographe, je n’ai absolument aucune visibilité ! (H, 54 ans, Hauts-de-France)*

Une proposition de loi visant à garantir la continuité des revenus pour les artistes-auteurs a été déposée en 2024, avec l’objectif de reconnaître le travail artistique comme une activité socialement nécessaire. Le Sénat a toutefois rejeté ce texte en décembre dernier. Une décision vue comme une déception par de nombreux photographes, y compris parmi ceux qui parviennent à vivre de leur activité mais traversent régulièrement des périodes de forte baisse de revenus, génératrices de stress et d’angoisse. Les débats autour de cette idée de continuité des revenus restent néanmoins ouverts.

*Aujourd’hui, ça se passe bien pour moi, j’ai beaucoup de travail. Mais peut-être que cette année sera la dernière. Chaque photographe a sa propre économie ; c’est un métier où il n’y en a pas qu’une seule. Au moment du Covid, j’ai eu la chance de bénéficier des aides mensuelles ; c’était la première fois de ma vie de photographe que j’ai pu souffler. Cela a vraiment changé ma qualité de travail. C’est là que je me dis que ce projet de continuité de revenus serait vraiment bienvenu. (H, 50 ans, Occitanie)*

*Lors de ma première grossesse, j’ai pu ouvrir mes droits et obtenir mes indemnités. C’était tellement confortable d’avoir un revenu régulier ! Le montant était inférieur à ce que je gagnais, mais la régularité représentait un vrai soulagement.” (F, 54 ans, Île-de-France)*

*J’ai longtemps fait du théâtre, et il existe quand même le statut d’intermittent qui pourrait être une piste intéressante pour les artistes, il pourrait y avoir une sorte d’équivalent pour les arts visuels, car nous rencontrons exactement les mêmes problèmes. Nous avons toute une partie de notre travail qui reste invisible, intangible et donc non valorisée. (H, 28 ans, Provence-Alpes-Côte d’Azur)*

*Depuis que j’ai commencé il y a 12 ans, mes rémunérations sont en dent de scie. En 2022, j’ai perçu 32 000 € HT, et en 2023 je suis tombé à 7 000 € HT. Cela m’a mis dans une situation catastrophique ! J’en suis encore traumatisé, car je pensais que mes revenus, malgré les incertitudes, progresseraient un peu chaque année. Le principal problème, c’est vraiment l’incertitude financière ! C’est horrible à vivre. Je pense souvent à tout arrêter. J’ai mis plus de dix ans pour en arriver là. C’est difficile de se dire qu’une bonne année ne garantit pas que la suivante le sera. Si nous avons un statut comme celui des intermittents, ça me donnerait davantage envie de continuer. (H, 36 ans, Grand Est)*

# 11 L’IMPACT DU MÉTIER DE PHOTOGRAPHE SUR LA VIE PRIVÉE

La question de la rémunération est au cœur des préoccupations professionnelles, quel que soit le secteur d’activité. Dans le domaine de la photographie, l’irrégularité des revenus, le manque de visibilité et la baisse des rémunérations pèsent fortement sur la vie personnelle des photographes. Les participants à cette étude ont partagé leurs difficultés à se loger, à se projeter dans l’avenir ou encore à mener un projet de parentalité. Certains ont également fait le choix de quitter la capitale afin de réduire leurs dépenses, une décision qui n’est toutefois pas sans conséquences sur leur activité et leurs perspectives professionnelles.

*Nous avons choisi de quitter Paris, une ville très chère, pour retrouver un meilleur équilibre financier. (H, 60 ans, Occitanie)*

*En 2024, j’ai emménagé en Bretagne et j’ai perdu 60 % de mes revenus. Je viens de Paris, je dois refaire tout mon réseau. J’avais de la trésorerie pour pallier cette année de déménagement. Là, je n’ai plus rien ! Ma conjointe a un revenu régulier, ça sauve les situations de trésorerie qui peuvent être un peu difficiles. Depuis mon emménagement en Bretagne, j’ai un peu diminué mes tarifs par rapport à Paris. (H, 36 ans, Bretagne)*

*Pour trouver un appartement à Paris avec mon statut, j’ai dû demander à une amie de se porter garante. J’ai vécu cette situation comme quelque chose d’assez humiliant. Depuis, j’ai quitté Paris et ses loyers trop élevés, alors que ma vie y était : ma vie sociale comme ma vie professionnelle. Avec un tel statut, il est devenu presque impossible de se loger. (H, 36 ans, Grand Est)*

## LE LOGEMENT

C’est sans doute l’un des aspects les plus sensibles du métier de photographe. En l’absence de contrat de travail salarié, l’accès au logement – en location comme à l’achat – devient particulièrement difficile. Cette situation concerne également des photographes disposant pourtant de revenus conséquents et réguliers sur plusieurs années. Beaucoup se heurtent à la méfiance des banques au moment de solliciter un emprunt immobilier, la profession étant encore perçue comme une activité à risque.

*Le plus difficile dans ce métier, c’est l’accès au logement. Mon dossier est trop mauvais pour une agence ou pour un propriétaire, alors je n’essaie même pas. Je vis dans une caravane. Je bénéficie du RSA d’activité. Avec la réforme, je vais devoir atteindre 1 500 € par trimestre : j’ai un an pour atteindre cet objectif avant que ces aides ne me soient retirées. Ce n’est pas irréalisable, mais cela reste difficile. (F, 30 ans, Bretagne)*

*On habite une vieille case en bois sous tôle et payons notre loyer de la main à la main, 600 €. Nous avons un projet d’achat de maison, rendu possible grâce à la personne avec qui je vis, qui vient d’hériter. Quand nous sommes allés voir un courtier pour un emprunt, avec mon métier précaire, je n’étais personne. (F, 38 ans, DROM)*

*Les banques ont tendance à s’attarder sur les moins bonnes années pour justifier un refus de prêt ou pour n’en proposer qu’un à taux variable. Les mauvaises années du Covid ont freiné mon projet d’achat immobilier. Je me suis senti en situation de précarité, alors que j’arrivais pourtant à vivre de mon activité. Pour obtenir un prêt, j’ai dû changer de banque, malgré le fait que ma famille y soit cliente depuis 50 ans... (H, 38 ans, Île-de-France)*

*Avec mon épouse, nous avons acheté un appartement grâce à un emprunt bancaire, mais pas dans ma banque à Paris, qui a refusé. Ils trouvaient que je ne gagnais pas assez. Nous sommes passés par une banque à la campagne, là où vit ma mère. (H, 59 ans, Île-de-France)*

*J'étais en location dans une petite maison, mais la propriétaire a voulu vendre. Ma mère m'a fait une avance sur l'héritage pour que je puisse acheter, car aucune banque ne voulait me faire de prêt. Je payais 900 € de loyer depuis 15 ans, mais elles ne voulaient rien savoir. Sans l'aide de ma famille, où aurais-je pu aller vivre ?* **(F, 54 ans, Centre-Val de Loire)**

*Pour l'achat de notre maison, nous sommes passés par un courtier. Toute seule, je n'aurais jamais obtenu de prêt. Ce qui a aidé dans mon dossier, c'est qu'en trois ans d'activité, chaque année, j'ai doublé mon chiffre d'affaires et étais en progression. Cela a rassuré les banques.* **(F, 31 ans, Bretagne)**

*Avec ma compagne, nous avons acheté une petite maison et réalisé des travaux. J'ai dû me verser un salaire plus élevé pour pouvoir les financer, car malgré mes bons revenus, la banque ne voulait pas me faire de prêt. Cet argent coûte cher en impôts. C'est un cercle vicieux : plus le niveau d'imposition augmente, plus il faut se verser d'argent.* **(H, 45 ans, Île-de-France)**

*Le premier achat de notre appartement a été très compliqué, la banque refusait notre demande de prêt parce qu'on avait un métier à risque, avec des revenus qui pouvaient être aléatoires. Notre deuxième achat, même chose ! Pourtant, on ne partait pas de zéro. La seule solution a été de réduire au minimum les assurances afin d'obtenir le prêt. Même s'il arrivait quelque chose à l'un d'entre nous, nous devrions continuer à le rembourser. La couverture minimale retenue concernait uniquement le décès.* **(H, 60 ans, Occitanie)**

## LA PARENTALITÉ

Pour continuer à exercer malgré des revenus souvent insuffisants, de nombreux photographes doivent consentir à d'importants sacrifices, tant matériels que personnels. Parmi eux, le renoncement à un projet de parentalité revient fréquemment dans les témoignages, en particulier chez les femmes photographes. Celles-ci évoquent plusieurs craintes : l'absence ou l'insuffisance du congé maternité faute de revenus suffisants l'année précédente ; l'impossibilité de suspendre leur activité, même temporairement, de peur de perdre leurs clients et de devoir repartir de zéro ; mais aussi le manque de revenus qui rend difficile toute projection dans une vie familiale avec enfants. Dans cette étude, de nombreuses femmes déclarent ainsi avoir renoncé à un projet de parentalité.

*J'aurais aimé être mère, mais ma situation financière ne me le permet pas. Je galère déjà toute seule ; avec un enfant ce serait beaucoup trop compliqué.* **(F, 39 ans, Hauts-de-France)**

*J'ignore comment font les femmes photographes avec un projet de parentalité. Comment arrêter de travailler pendant un temps, sans revenus, tout en évitant de perdre les clients avec lesquels on travaille habituellement ? Pour mes reportages, je pars à l'étranger ; j'ai besoin d'être flexible. Pour l'instant je ne vois pas comment cela pourrait être compatible avec le fait d'avoir un enfant.* **(F, 28 ans, Île-de-France)**

*Aujourd'hui, je n'en suis pas à vouloir fonder une famille, mais peut-être que dans cinq ans ? Il faudra alors envisager les choses différemment. Peut-être ajouter un autre métier à côté ? C'est compliqué de se projeter quand on est photographe indépendant.* **(F, 30 ans, Hauts-de-France)**

*Avec des finances instables, j'ai mis du temps à devenir maman. J'ai adopté seule. J'ai une petite fille qui souffre d'un handicap, c'est un travail à mi-temps. On vit un peu sur le système social français. Et j'en suis désolée parce que j'ai toujours été indépendante. C'est un parcours du combattant, tous les jours.* **(F, 63 ans, Île-de-France)**

*La parentalité fait très peur parce que tout le monde te dit que, lorsque tu deviens mère, tu disparais du jour au lendemain, que tu n'as plus de commandes... La décision a été difficile à prendre. Je suis devenue photographe assez tard, j'ai rapidement gagné en visibilité et en reconnaissance, et j'avais peur d'interrompre ma lancée. Les années ont passé, et nous avons trop attendu : je ne suis plus fertile. Nous nous sommes donc lancés dans un parcours de FIV, mais cela n'a pas fonctionné. Nous allons donc devoir passer par l'étranger avec une donneuse. Et je ne suis pas la seule dans ce cas.* **(F, 44 ans, Pays de la Loire)**

*Je me suis posée la question de la maternité quand j'étais plus jeune. Je me disais que, le jour où j'aurais des enfants, il faudrait avoir eu une bonne année de revenus l'année précédente pour que le congé maternité soit correctement indemnisé. Ça se calcule, on ne peut pas faire n'importe comment. Finalement, la vie a fait que je n'en ai pas eu...*  **(F, 53 ans, Centre-Val de Loire)**

*La parentalité est un gros point d'interrogation. Je ne sais pas encore si je serai mère. Avec un enfant, pourrais-je continuer à exercer mon métier de photographe ? Ce n'est pas seulement une question financière, mais aussi organisationnelle, car il faut être disponible presque tout le temps. C'est difficilement conciliable avec le métier de photographe.* **(F, 38 ans, DROM)**

**Les femmes photographes ayant vécu une grossesse partagent leur expérience : l'angoisse liée à la baisse de revenus pendant le congé maternité, les difficultés d'organisation de la vie familiale, mais aussi les défis du retour à l'activité après l'accouchement.**

*En 2024, j'ai été en congé maternité durant 4 mois. J'ai perdu un tiers de mes rémunérations par rapport à 2023. Après mon congé, j'ai enchaîné sur un projet de livre. On n'avait pas encore de mode de garde pour ma fille, donc je la gardais tout en travaillant, c'était un peu compliqué. Aujourd'hui, elle est en crèche, heureusement, mais j'ai perdu pas mal de clients qui pensaient qu'une fois mère, j'arrêtais mon métier, que je n'étais plus disponible !* **(F, 42 ans, Bretagne)**

*Je n'ai pas eu la même expérience pour mes deux grossesses. J'ai mis un peu de temps à monter mon premier dossier, ce qui a été assez fastidieux, mais j'ai pu ouvrir mes droits et obtenir mes indemnités. [...]. J'aurais dû demander un complément à mes employeurs, mais je n'en pouvais plus de l'administratif.* **(F, 54 ans, Île-de-France)**

*Nous avons eu nos deux enfants avant de devenir photographe. Maintenant, je me poserais vraiment la question avant d'accueillir un troisième enfant.* **(F, 46 ans, Normandie)**

*Quand je suis tombée enceinte, je n'avais pas gagné assez pour ouvrir des droits au congé maternité, mais j'avais gagné trop deux ans plus tôt pour bénéficier des aides de la CAF. Résultat : je n'ai eu ni l'un ni l'autre et je me suis retrouvée sans revenu pendant mon congé maternité. Mon conjoint étant lui aussi photographe, avec un enfant, il était devenu difficile d'être tous les deux sur le terrain. J'ai donc accepté un CDI, ce qui m'a obligée à mettre un peu de côté mon activité de photographe.* **(F, 44 ans, Île-de-France)**

*Je garde un mauvais souvenir de ma reprise après ma troisième fille. J'avais envie de travailler, mais je n'y arrivais pas. Je n'étais pourtant plus débutante et pourtant, j'ai dû refaire mes preuves de manière bien plus dure et exigeante que lorsque j'ai commencé. Quand on débute, les gens sont heureux de découvrir une nouvelle écriture et vous accueillent avec plaisir. Mais quand on revient d'un congé maternité, ils vous connaissent déjà : il faut être au top niveau.* **(F, 54 ans, Île-de-France)**

*Si je n'avais pas eu trois enfants, j'aurais gagné ma vie plus rapidement et j'aurais eu davantage de chances à une époque où il était encore possible de travailler correctement dans la photographie. Le fait d'être mère m'a privé pendant des années de toute possibilité de travailler. Une de mes filles fait de la photographie, mais j'avoue que je ne la pousse pas trop à emprunter le même chemin.* **(F, 61 ans, Nouvelle-Aquitaine)**

*Je ne me suis pas vraiment posée de questions pour ma maternité, car la situation de mon conjoint était stable. Je me suis arrêtée pendant mon congé maternité, mais la reprise a été difficile : il faut tout relancer, car personne ne t'attend et tu ne manques à personne !* **(F, 50 ans, Île-de-France)**

**Les femmes ne sont pas les seules concernées par les enjeux liés à la parentalité. Avoir des enfants a un impact concret et direct sur un métier qui exige une grande disponibilité et une forte flexibilité.**

*Quand j'ai commencé la photo, mon fils était encore petit et, avec le recul, je me suis rendu compte qu'il en avait un peu pâti. Quand ma deuxième fille est née, j'ai ralenti les commandes pour la presse. Mais lorsqu'on refuse une commande, on ne nous rappelle plus. Je ne le regrette pas, car la presse ne payait pas très bien.* **(H, 59 ans, Île-de-France)**

*Est-ce qu'être photographe est compatible avec une vie de couple ou de famille ? Et je ne parle pas du modèle où la mère élève les enfants pendant que le père fait le tour du monde, parce que je n'ai pas envie de ça. J'ai 25 ans, et dans dix ans, j'aimerais avoir une vie de famille. Pour le moment, ma priorité, c'est mon travail.* **(H, 26 ans, Île-de-France)**

*J'ai la chance d'être propriétaire depuis deux ans et d'avoir un bébé depuis six mois. Chacune de ces étapes a été un véritable chamboulement pour moi, car elles impliquaient de nouveaux objectifs à atteindre en termes de revenus. C'est une pression supplémentaire, mais en même temps, c'est une forme d'énergie qui pousse à se dépasser.* **(H, 38 ans, Île-de-France)**

# 12 LA RETRAITE

La retraite constitue l'une des principales préoccupations de la majorité des photographes interrogés<sup>13</sup>, qu'ils soient en milieu ou en fin de carrière. Selon leur parcours et leur secteur d'activité, certains – toujours en activité – ont déjà fait valoir leur droit à la retraite, leur pension étant parfois supérieure à leurs revenus professionnels actuels. D'autres, au contraire, se voient contraints d'attendre 67 ans pour espérer bénéficier d'une pension légèrement plus élevée et pouvoir envisager des conditions de vie plus stables. Les photographes disposant des revenus les plus importants anticipent quant à eux cette période en réalisant des investissements, notamment immobiliers, afin de s'assurer des revenus complémentaires. Au-delà du montant des pensions, la validation des trimestres apparaît également comme une source majeure d'inquiétude.

*J'aimerais vraiment prendre ma retraite, mais je ne toucherai que 1 000 € par mois. C'est impossible. Je vais devoir aller jusqu'à 67 ans pour espérer obtenir 1 400 €. Ce n'est pas terrible non plus. Est-ce que je tiendrai jusque-là ? Je peux continuer encore un an ou deux. J'espère qu'une autre piste va s'ouvrir devant moi. (F, 63 ans, Île-de-France)*

*Si je veux une retraite complète (1 700 / 1 800 € par mois), je dois travailler jusqu'à 67 ans. Ce que je ne pense pas faire : je m'arrêterai avant. J'aurai une retraite autour de 1 000 €, ce qui est déjà bien comparé à d'autres. Je ne sais pas où je vivrai ni de quoi, mais je vivrai simplement, avec peu, et ce n'est pas grave. (H, 58 ans, Île-de-France)*

*J'ai pris ma retraite parce que je touche davantage qu'en restant pigiste ! Sinon, j'aurais continué à travailler. La retraite laisse un grand vide, car je ne suis plus sollicité. Mais ce qui est génial, c'est que je peux continuer mon activité de photographe et continuer à être payé en droits d'auteur pour mes projets. C'est une chance inouïe. (H, 63 ans, Île-de-France)*

*Je suis à la retraite depuis 2021, mais quand on est auteur, il n'y a pas vraiment de limite d'âge. Je continue de produire des images diffusées par une agence de presse. Je perçois 630 € de la sécurité sociale au titre de ma retraite. Ayant exercé plusieurs statuts, je bénéficie de complémentaires, dont certaines ne seront versées qu'à l'âge de 67 ans. Chaque mois, je dois percevoir entre 400 et 500 € de revenus en droits d'auteur. En cumulant ma retraite, mes droits d'auteur et un héritage que j'ai reçu, j'arrive à vivre confortablement. Mais cela n'a rien à voir avec mon métier. (H, 65 ans, Île-de-France)*

*Quand on est artiste, il est difficile de penser à la retraite sereinement. La question ne porte pas tant sur le montant que sur la validation des trimestres. Beaucoup n'auront pas tous leurs trimestres à 64 ans et devront attendre 67 ans. J'ai investi dans l'immobilier, alors que je n'avais jamais voulu le faire, mais on se retrouve dans l'obligation d'investir pour s'assurer un revenu futur. (H, 52 ans, Grand Est)*

*Pour moi, la retraite, c'est la panique ! Je vais avoir du mal à valider mes trimestres. En tant que mère célibataire de 49 ans de deux enfants, j'ai consacré beaucoup de temps à leur éducation, ce qui a freiné ma carrière. J'ai eu un parcours de vie difficile et, avec un métier comme celui-là, ça ne pardonne pas. (F, 49 ans, Pays de la Loire)*

*J'ai toujours cotisé, et dans quatre ans, je pourrai toucher une retraite. Elle ne sera pas suffisante, mais elle me permettra déjà d'avoir un petit coussin financier. Je n'ai pas l'intention d'arrêter : j'aimerais réaliser plus de livres, faire davantage d'expositions. Ainsi, mes droits d'auteur pourront constituer un revenu supplémentaire. (H, 61 ans, Occitanie)*

42

43

# 13 QUEL IMPACT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?

L'intelligence artificielle générative occupe une place croissante dans les préoccupations des photographes. À ce jour, aucune étude ne permet toutefois d'en mesurer précisément les effets économiques réels. Au cours des entretiens<sup>14</sup> menés dans le cadre de cette étude, peu d'éléments concrets permettent encore d'établir une baisse d'activité directement liée à l'IA. Pour de nombreux photographes, le sujet demeure néanmoins une source d'inquiétude quant à l'avenir de leur profession.

*À Arles, lors d'une conférence sur l'IA, un intervenant disait : "L'intelligence artificielle, ça moissonne." J'ai compris que nous étions entrés dans cette époque où l'on rase tout. Je suis très pessimiste, alors que ce n'est pas dans ma nature. En un an, 300 dessinateurs ont déjà disparu à cause de l'IA générative. Qu'en sera-t-il des photographes, pris en étau entre les banques d'images et l'IA ? (H, 71 ans, Occitanie)*

*Entre les coupures budgétaires et l'intelligence artificielle générative, c'est une source d'angoisse. Pour nous, il est difficile de vivre de notre travail, car beaucoup ont l'impression que faire des photos n'est pas si compliqué. Si des machines sont capables de réaliser ces images à notre place, je ne suis pas très optimiste pour l'avenir. (F, 51 ans, Occitanie)*

*Je ne parviens pas à avoir une vision claire sur l'avenir de la photo. L'IA prend le dessus sur de nombreuses compétences que l'on peut avoir, les jeunes sont désespérés. Tout le monde est fatigué. Je suis assez pessimiste. Il est difficile de faire vivre tous les photographes, mais je pense qu'il y aura toujours de la place pour ceux qui réalisent un travail de qualité. (H, 54 ans, Hauts-de-France)*

*À une époque, il fallait faire face aux amateurs ; aujourd'hui, c'est l'intelligence artificielle. Je pense que le seul moyen de continuer à exister est de développer une véritable expertise, afin de pouvoir expliquer aux clients pourquoi ils doivent rémunérer notre travail, souvent à un coût élevé. (F, 39 ans, Île-de-France)*

## NOTES

**1** Rémunération nette pour l'année 2024.

**2** Pour l'année 2022, données de l'étude quantitative du CLAP sur la rémunération des photographes.

**3** Ces sujets sont développés dans le onzième chapitre.

**4** Caisse nationale de retraite complémentaire des artistes-auteurs.

**5** Au 31 décembre 2022, ils étaient 27903 photographes à exercer sous le statut de micro-entreprise, selon les derniers chiffres publiés par l'INSEE.

**6** Chiffres publiés par la CFDT à l'occasion de Visa pour l'Image en 2023

**7** À lire sur [flotographie.com](https://flotographie.com) "Marché de la Presse : La Grande Braderie (BILAN 2025)"

**8** En 2024, les expositions monographiques étaient rémunérées 2000€. Un montant annoncé par Christoph Wiesner dans un article de 9 Lives magazine

**9** Le réseau Astre, soutenu par le ministère de la Culture, a mis à disposition une calculatrice permettant d'estimer le montant des droits d'auteur dans le cadre d'une exposition. <https://reseau-astre.org/ressources/referentiel/>

**10** C'est ce que préconise Fany Dupêchez, Directrice artistique du Festival Portrait(s) et commissaire d'exposition indépendante, dans un article consacré sur Elles font la culture.

**11** Dans l'étude quantitative, ils étaient 19% des photographes à exercer le métier de photographe sous ce statut.

**12** Cette réforme a finalement été supprimée par la loi de finance du 3 novembre 2025, mais ce sujet est encore très présent pour les photographes qui ont peur qu'elle soit de nouveau proposée.

**13** Hors scandale Agessa (1978 - 2020), organisme n'ayant pas appelé les cotisations vieillesse obligatoires à ses assujettis. Selon le rapport Racine, 190 000 artistes seraient concernés.

**14** Les entretiens ont été réalisés au cours de l'année 2025.

Le CLAP remercie le ministère de la Culture, les organismes de gestion collective ainsi que les associations professionnelles qui ont relayé cette enquête et tous les photographes participants.

Soutenu par  **MINISTÈRE DE LA CULTURE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Conception graphique : Guerillagrafik  
Illustration : Jean Jullien

L'association CLAP a été fondée par les agences et collectifs : Modds, MYOP, Signatures, Tendence Floue, VU'

<https://leclap.org/>

Ces études ont été dirigées par le CLAP (Comité de liaison et d'action pour la photographie).

Conception des questionnaires, réalisation des entretiens et rédaction des deux études (quantitative et qualitative) : Ericka Weidmann, journaliste.

Suivi de projet : Pascal Aimar, Marie Delcroix, Olivia Delhostal, Frédérique Founès, Antoine Kimmerlain et Patricia Morvan.  
Rédaction de l'introduction et relecture éditoriale : Anaïs Viand, journaliste.





PHOTOGRAPHE: UN MÉTIER, DES DROITS.